

BIMENSUEL - NUMÉRO 580 - VENDREDI 21 JANVIER 2011

ANNA GROSSET-JANIN CHAMPIONNE D'EUROPE DE SKI NAUTIQUE

L'échappée belle

P.11

Saint Germain en Laye

www.saintgermainenlaye.fr

Pour découvrir le contenu du JSG avant les autres, regardez Yvelines Première la veille de la sortie du journal. Son contenu vous sera présenté à 20h45 dans l'émission "C'est à la une". Si vous ratez ce rendez-vous, sachez que cette émission est rediffusée ensuite toutes les 1h30 et ce jusqu'au lendemain soir 19h30.

→ Prêts "à risques" : un démenti du *Parisien*

le Parisien

Pour corriger son article erroné du 28 décembre qui confondait les finances de la ville de Saint-Germain et celles du Sidru (Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains), *Le Parisien* a publié, dans son édition du 30 décembre, le rectificatif suivant :

"La ville de Saint-Germain-en-Laye tient à préciser que sa "gestion financière est saine et exemplaire et reconnue comme telle et qu'elle n'a jamais contracté de prêts à risques". ❖



Des prêts structurés (ou "à risques") ont été contractés par le Sidru, qui gère l'usine de traitement de déchets et de valorisation énergétique Azalys (notre photo), et regroupe quinze communes.

→ Sidru : halte à la désinformation !

le Courrier des Yvelines

Dans *Le Courrier des Yvelines*, Emmanuel Lamy met les choses au point concernant le Sidru.

"Les déclarations alarmistes sont infondées (...) La gestion active de la dette doit être évaluée sur 15 ans. Aujourd'hui, il y a une période de trois mois qui provoque quelques inquiétudes : devant cette situation, le syndicat a décidé de réagir en négociant avec les banques pour sécuriser ses prêts, comme le font des milliers de collectivités publiques. L'une de ces négociations s'est achevée avec succès, l'autre est en cours, avec un recours au médiateur de la République (...)

Contrairement à ce que dit Monsieur Fruchard, les pénalités ne sont pas des dettes : on ne remet pas en cause le contrat de base (...)".

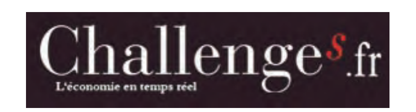
Pour Emmanuel Lamy, le recours aux prêts structurés a été bénéfique jusque-là : "Il s'agissait d'une manière adaptée de gérer la dette du Sidru. Cela n'a été remis en cause que par la crise. Mais il ne faut pas oublier que cela nous a permis d'économiser 7 millions d'euros (...)".

Emmanuel Lamy fustige l'attitude d'Emmanuel Fruchard qui, selon lui "nuit au crédit des communes du Sidru. Son objectif n'est-il pas de remettre en cause la solidarité entre nous pour faire apparaître un problème droite-gauche, alors que le dossier de la dette est géré au Sidru par Jean Fraleux, conseiller municipal PS de Conflans ?".

Pour le maire de Saint-Germain, le recours aux prêts structurés a permis de conserver ouverte l'usine :

"Si demain on la fermait, ce serait 40 emplois en moins, 115 000 tonnes de déchets dans la nature et des remboursements gigantesques". ❖

→ Saint-Germain parmi les villes les mieux gérées de France



Un classement publié dans le magazine économique *Challenges*, place Saint-Germain-en-Laye au tableau d'honneur des villes françaises les mieux gérées.

"L'agence Public Évaluation System publie en exclusivité avec le magazine économique Challenges*, le classement 2011 des villes les mieux gérées. Les finances de 869 municipalités ont été passées au crible. Saint-Germain-en-Laye, dans le peloton de tête, recueille trois étoiles".* ❖

→ Des logements sociaux encore plus nombreux



Votée en 2000, la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) impose un quota de 20% de logements accessibles aux moins riches. Dans son édition du 20 décembre, Libération classe Saint-Germain parmi les villes qui appliquent le mieux cette loi.

"Avec 18% de logements sociaux, une proportion de 201% (objectif : 176, réalisation : 353) de logements réalisés par rapport aux objectifs 2002-2009", Saint-Germain figure dans le tableau des meilleurs éléments. "Cette loi, dont on fête le dixième anniversaire impose par son article 55 aux communes de plus de 3500 habitants, un quota de 20% de logements sociaux, rapporté au nombre de résidences principales. (...) De nombreuses communes résidentielles de la région parisienne n'ont financé aucun logement social en 2009". ❖



En plein cœur de ville, l'ex-club Collignon pour personnes âgées va être reconverti en logements sociaux.

→ Réouverture de la radiothérapie

le Parisien

Suite à un article du *Parisien* évoquant le départ de Gilbert Chodorge, directeur du centre hospitalier intercommunal de Poissy /Saint-Germain, le journal annonce : "*L'unité de radiothérapie rouvrira en septembre. Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, samedi, Emmanuel Lamy s'est exprimé sur la question. "Les arguments avancés par la Ville et le directeur de l'hôpital, mais aussi le potentiel de patients dans le bassin de santé ont convaincu l'agence régionale de santé". Ce service avait été inauguré en décembre 2007, mais avait fermé ses portes en octobre 2009*".❖

→ L'avenir est dans les transports

BFMTV

Invité le 13 décembre dans l'émission "Grand Paris", sur BFM TV, Emmanuel Lamy s'est notamment exprimé sur la nécessité, pour Saint-Germain, d'être au cœur des futurs réseaux de transports, indispensables pour l'avenir.

"*Pour conserver et consolider l'attractivité de Saint-Germain, il faut un réseau de transports très développé. Nous avons le RER A et un accès direct par l'A14 aux aéroports internationaux. Nous aurons demain, je l'espère, le bouclage de l'A104. Il ne faut pas négliger l'automobile.*

L'ouest parisien, ce territoire des Yvelines, a longtemps été un peu à l'abandon d'un point de vue automobile. Mais nous avons besoin du bouclage de la Francilienne.

Le Grand Paris et ses tracés nous concernent directement. Un projet comme Eole, qui va doubler le RER A, nous intéresse directement pour notre activité économique. Il faut réussir la mobilité. Notre société en a besoin, c'est comme cela qu'on se développe. Il faut donc des transports en commun, c'est la priorité.

Nous avons la chance d'avoir une ville attractive avec une très forte exposition et une ouverture internationale et il nous manque cette consolidation de la mobilité". ❖

SOMMAIRE

Les intempéries

Les super-soldes



Anna Grosset-Janin



Les collections municipales à l'Espace Paul et André Vera

RER A

Trop de terminus à Le Vésinet-Le Pecq

Emmanuel Lamy vient de saisir la RATP (département en charge du développement et de l'action territoriale) du problème des trains qui prennent la gare du Vésinet-Le Pecq pour terminus en revenant de Paris.

"Vous m'avez indiqué que la raison de ces terminus est de nature technique, la gare de Saint-Germain-en-Laye ne disposant pas de voie permettant de manœuvrer les trains sans pénaliser la circulation normale. Il me paraît aujourd'hui indispensable que la RATP prenne les dispositions qui permettent de remédier à cet état de fait.

En effet, la RATP sait aujourd'hui réduire les temps de passage entre deux trains et elle en apporte quotidiennement la démonstration en section centrale de la ligne A. Il me semble que le même savoir-faire pourrait être déployé pour descendre en dessous de la fréquence théorique de 10 minutes au départ de Saint-Germain.

D'autre part, l'arrivée prévue en 2016 de nombreux voyageurs supplémentaires liée au tram-train va accroître encore le trafic en gare de Saint-Germain, ce qui rend inévitable l'adaptation de celle-ci.

Ces raisons m'incitent à vous demander quelles dispositions la RATP entend prendre, et dans quels délais, pour remédier à une situation qui, si elle pouvait se justifier lors de l'ouverture de la ligne en 1972, n'est plus du tout adaptée aux exigences des usagers et aux besoins liés au développement prévu du trafic".



UN PRÉSIDENT POUR PARIS MÉTROPOLE

Concernée notamment par la prolongation du RER E ("*Eole*") à l'ouest, par le tram-train qui reliera en 2015 Saint-Cyr-l'Ecole à Poissy et par le port fluvial prévu à la confluence de la Seine et de l'Oise, Saint-Germain a adhéré au syndicat mixte d'études Paris Métropole pour mieux faire entendre sa voix et être informée des débats relatifs à l'avenir de Paris.

Fin 2010, Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne, a été élu à la présidence de ce syndicat qui compte aujourd'hui 169 membres et représente plus de 8 millions d'habitants.



ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Votre maire vous répond en direct pendant une heure, ou plus si nécessaire. "Allô Monsieur le Maire" vous donne rendez-vous le premier et le troisième vendredi du mois, de 11h à 12h.

Prochain rendez-vous le 4 février 2011.

Composez le :
0 800 078 100
(appel gratuit depuis un poste fixe).

Le Journal de Saint-Germain
16, rue de Pontoise
78100 Saint-Germain-en-Laye
E.mail : journal@saintgermainenlaye.fr
Directeur de la publication Emmanuel Lamy
Rédacteur en chef : S. Sardella
Journaliste : Bérengère Adda
Mise en page : Céline Canessa
Photographies : Jacques Paray
Secrétariat : M.-J. Goncalves
Tél. : 01 30 87 20 74
Administration et portage Véronique Guibé
Tél. : 01 30 87 20 37 (24 h/24)
Publicité
Eser : 06 11 59 05 32
Distribution
Adrexo : 01 39 75 51 93
Impression : IME
3, rue de l'Industrie
25112 Beaume-les-Dames Cedex
Tél. : 03 81 84 11 78
Papier 100 % recyclé
Tirage : 30 000 exemplaires
ISSN : 0293-8278

Janvier



→ PLUS NOMBREUX À SAINT-GERMAIN

En ces premiers jours de janvier, l'Insee (institut national de la statistique et des études économiques) communique une bonne nouvelle : la démographie est en hausse à Saint-Germain, qui atteint désormais 43 207 habitants, confirmant ainsi le redressement démographique amorcé depuis 1999.

→ L'ÉPIDÉMIE AVEC UN GRAND "A"

En janvier, la grippe A (H1N1) est au cœur de toutes les discussions. 11 000 personnes se feront vacciner au Cosec, entre mi-novembre et mi-janvier.



Février





→ SAUVETAGE À LA PISCINE

Le 19 janvier, à la piscine intercommunale, grâce au système de vidéo-surveillance Poséidon, les maîtres-nageurs sauvent de la noyade un jeune homme de 21 ans victime d'une crise d'épilepsie.

→ 8 ANS SANS HAUSSE D'IMPÔTS

Pour la 8e année consécutive, les impôts restent stables à Saint-Germain. Le budget est présenté et adopté à la majorité au conseil municipal du 11 février.

→ DE RETOUR DE L'ENFER

Ils étaient 7 pompiers Yvelinois à partir en Haïti après le séisme survenu le 12 janvier. À leur retour, le *Journal de Saint-Germain* recueille leurs émouvants témoignages.

Mars



→ COURSE À L'EMPLOI

Saint-Germain bat, le 25 mars, le record des offres collectées avec 197 offres d'emploi dans le cadre de la Course à l'emploi, opération intercommunale en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises.

→ PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville annonce la mise en place d'un "Plan Climat Territorial", dont la première étape est le "Bilan carbone", qui répertorie les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de Saint-Germain.

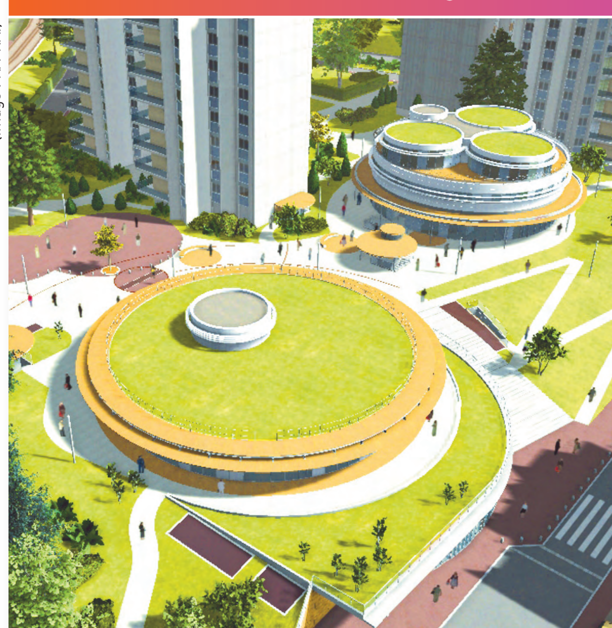
→ LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

La commission européenne choisit Saint-Germain pour implanter au Camp des Loges, dès 2013, le centre de sécurité principal de Galiléo, le système européen de navigation par satellite.



Juillet





(Image : KA-RA.)

→ LE NOUVEAU BEL-AIR

Dans son édition du 9 juillet, le *Journal de Saint-Germain* présente, en avant-première, des images de synthèse de la place des Coteaux du Bel-Air dans sa nouvelle configuration.

Août



→ MIEUX CIRCULER

Le nouveau réseau de bus *Résalys*, qui transporte quelque 13000 voyageurs par jour, démarre le 30 août. Il sera ajusté une première fois le 2 novembre (avec aménagements d'horaires et de fréquence) et à nouveau le 17 janvier.

→ ESPACE PUBLIC

Le bâtiment qui jouxtait l'école Giraud-Teulon, surnommé le "Luxembourg", est démoli après avoir été désamianté. Pour le remplacer, un espace public va être aménagé sur ce site.



Septembre



→ UNE VILLE DANS LE VENT

Les Journées du Patrimoine et du Cadre de vie des 18 et 19 septembre sont placées sous le thème de "*Saint-Germain, ville dans le vent*".



→ ALERTE PAR SMS

Pour tout savoir de ce qui se passe en ville, les Saint-Germanois peuvent, depuis le 30 septembre, être alertés par SMS. Il suffit de s'inscrire sur le site de la ville (www.saintgermainenlaye.fr) puis de sélectionner "Alerte sms" et de choisir les informations qui vous intéressent : city news, infos jeunes, infos flash, enfance, infos travaux.

→ LA PAROLE AUX ENFANTS

Destiné aux enfants et aux adolescents, le centre médico-psycho-pédagogique qui ouvre rue Georges-Bizet, au Bel-Air, complète le centre installé en centre-ville.

Avril

→ TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU

Après 11 mois de travaux et une enveloppe de 1,5 million d'euros, le stade de la Colline, au Bel-Air, est doté de nouveaux vestiaires, tous accessibles aux handicapés.



→ L'AISM S'ANCRE À SAINT-GERMAIN

L'Association Internationale de Signalisation Maritime choisit de rester implantée à Saint-Germain au détriment de Rotterdam. Le 29 septembre, une convention est signée pour sa réinstallation dans le parc d'activités du Bel-Air par Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports, en présence d'Emmanuel Lamy et de Gary Prosser, secrétaire général de l'AISM.

Mai



→ L'EUROPE À SAINT-GERMAIN

Le 8 mai, le 6e Marché Européen réunit, place du Marché-Neuf, musiques, jeux, défilés, stands d'artisanat et de gastronomie, espace restauration, animations enfants... des 27 pays de l'Union.

→ HALTE AUX POLLUTIONS

Place du Marché-Neuf, un compacteur automatique est mis en place pour remplacer les traditionnelles poubelles. Cet appareil puise son énergie dans des batteries alimentées par un panneau solaire voltaïque.

→ LA SANTÉ À CŒUR

Fin 2008, 3 défibrillateurs – qui délivrent des chocs électriques capables de faire repartir le cœur après un arrêt cardiaque – avaient été installés en ville. En mai, 20 appareils supplémentaires sont mis en place dans les bâtiments communaux, auxquels viendront s'ajouter ceux posés place du Marché-Neuf et rue de la Salle.

Juin



→ LOGEMENTS SOCIAUX

Le 27 mai, le conseil municipal valide la transformation de l'ex-club Collignon pour personnes âgées (8, rue Collignon) en logements sociaux au cœur de la ville.

→ UNE NOUVELLE RUE EST NÉE

La rue du Vieil-Abreuvoir change de visage : revêtement en grès des Indes, plantation d'arbres de part et d'autre de la rue, extension des terrasses de café et de restaurants et devient, courant novembre, une "Zone de rencontre" entre piétons, cyclistes et automobilistes.



→ DU MOYEN ÂGE À LOUIS XIV

6000 spectateurs en deux soirs ! Les 25 et 26 juin, le son et lumière *"Par cours et parchemin"*, donné dans les jardins du château qui retrace grande Histoire et ses anecdotes, avec effets spéciaux, cavaliers et escrimeurs, fait le plein.

Octobre

→ JULES ARICHE HONORÉ

Le 19 octobre, la rue du docteur Jules Ariche, anciennement impasse Saint-Léger, est inaugurée.

→ DU GAZON PLACE DU MARCHÉ-NEUF

À l'occasion des 40 ans du PSG, un terrain de foot est reconstitué, le 22 septembre, sur la place du Marché-Neuf. Néné, Sakho, Armand, Maurice, Ceara sont présents pour signer des autographes.



→ ET LA LUMIÈRE FUT

Le 12 octobre, 4 mâts d'éclairage destinés au terrain mixte de football, hockey et rugby du stade Georges-Lefèvre sont posés par un hélicoptère.

→ ROULEZ PROPRE ET À PLUSIEURS

Pour résorber problèmes de pollution et embouteillages, la Ville incite au co-voiturage en s'inscrivant sur la plate-forme *"Entre Saint-Germanois"*, créée en mars, sur le site www.saintgermainenlaye.fr.

Novembre

→ HÔPITAL DE SAINT-GERMAIN

Le magazine *Le Point* publie son traditionnel palmarès des hôpitaux français et classe le service des maladies infectieuses et tropicales, dirigé par Yves Welker, à la 14e place sur 766.

→ BEL-AIR/CENTRE-VILLE EN DIRECT

C'est la fin des travaux de réaménagement de la rue du Président Roosevelt (piste cyclable bi-directionnelle, plantation d'arbres...), artère très fréquentée qui permet de relier le centre-ville au carrefour du Bel-Air.

→ MIXITÉ SOCIALE

Le 10 novembre, Emmanuel Lamy inaugure, en compagnie des enfants qui vont y habiter, les 29 logements en accession sociale à la propriété de la résidence du Parc de la Maison Verte, rue Saint-Léger.



Décembre



→ DE LA NEIGE À NOËL

Mercredi 8 décembre : en deux heures, il tombe une quinzaine de centimètres de neige... au grand dam des automobilistes mais pour le plus grand plaisir des enfants (ici, dans les jardins de l'Hôtel de Ville). La ville sera de nouveau entièrement blanche 10 jours plus tard.



→ CONTRE LA GALÈRE DU RER A

En cette fin d'année, Emmanuel Lamy relance le collectif des élus pour trouver des solutions aux dysfonctionnements du RER A auprès du PDG de la RATP.

→ RENCONTRES À SUCCÈS

Le 9 décembre, les 2es rencontres économiques de Saint-Germain, sur le thème *"Le paradoxe de l'industrie du luxe dans le contexte de la rigueur"* sont un grand succès.

RENCONTRE AVEC GILBERT CHODORGE, DIRECTEUR DU CHIPS

Quelles perspectives pour l'hôpital de Poissy/Saint-Germain ?

A quelques jours de son départ (le 24 janvier) du Centre hospitalier intercommunal de Poissy/ Saint-Germain (Chips), Gilbert Chodorge a accepté de donner une interview au *Journal de Saint-Germain* pour dresser un bilan de son activité et présenter les perspectives d'évolution de l'établissement.

Le Journal de Saint-Germain.- *Lorsque vous avez pris les rênes de l'hôpital de Poissy/Saint-Germain en octobre 2007, un de vos objectifs était de ramener l'établissement à l'équilibre financier. Où en sommes-nous aujourd'hui ?*

Gilbert Chodorge.- En 2007, le déficit avoisinait les 30 millions d'euros. L'exercice 2010 s'est clos sur un déficit de 14 millions d'euros et 2011 devrait aussi être orientée à la baisse.

Cette diminution significative, réalisée tout en apurant les créances passées non provisionnées, a été obtenue grâce à l'investissement de tous les membres du personnel et à la mise en place de plusieurs mesures :

- refonte du circuit patient et optimisation de la facturation ;
- regroupement de certaines activités à Poissy (réanimation, cardiologie, laboratoire de biologie) pour dépasser les seuils en deçà desquels l'Agence Régionale de Santé (ARS) décide de fermer les services ;
- ouvertures de nouvelles unités sur le site de Saint-Germain-en-Laye : oncologie, court séjour gériatrique.

Le JSG.- *Pour réduire le déficit, vous insistez aussi sur la mise en place d'un "dialogue médico-économique". Qu'entendez-vous par là ?*

Gilbert Chodorge.- Il s'agit d'outils de comptabilité (des tableaux de bord par pôle, par service et par discipline) qui permettent de sensibiliser les chefs de service, les médecins, les cadres…, à la gestion sans, bien sûr, rogner sur la qualité de la prise en charge des patients.

Le JSG.- *Le Centre de radiothérapie de Saint-Germain-en-Laye (rue Armagis), qui avait provisoirement suspendu la prise en charge des patients depuis la fin 2009, va-t-il enfin rouvrir ses portes en septembre prochain ?*

Gilbert Chodorge.- C'est une belle victoire après plusieurs mois d'une lutte conjointe menée avec Emmanuel Lamy auprès des organismes de tutelle représentés par Jacques Métais, le directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation qui a été remplacée depuis par l'Agence Régionale de Santé (ARS dirigée, elle, par Claude Evin).

L'ARS venant de valider le plan de relance de l'activité proposé par le Chips, trois mesures vont être mises en œuvre :

- les deux accélérateurs de particules vont être remis à niveau ; cela représente une enveloppe de 2 millions d'euros financés par l'ARS ;
- une dizaine d'embauches vont mettre fin à l'érosion régulière des effectifs (radiophysiciens, radiothérapeutes, manipulateurs en électroradiologie) ;
- une nouvelle convention de partenariat public/privé sera signée entre les personnels soignants (hôpital) et les médecins des cliniques.

Le JSG.- *L'avenir, c'est aussi le projet de site unique de Chambourcy prévu à l'horizon 2015.*

Gilbert Chodorge.- C'est une chance pour les patients (qui pourront bénéficier d'un pôle ultra-moderne) et pour le secteur public (qui pourra franchir sa dernière étape d'assainissement de ses finances puisque l'objectif est de satisfaire au mieux les besoins de la population tout en respectant un équilibre économique).

Les terrains (8 hectares dans la plaine, en bordure de la RN13 en face de Carrefour) ont été achetés. Cinq groupements d'entreprises ont répondu au concours d'architecte. Mais aucun projet n'a encore été retenu par l'ARS qui regarde aujourd'hui si la création du futur hôpital de Chambourcy s'inscrit dans son propre "projet médical de territoire". Elle a jusqu'à la fin du mois de janvier pour se prononcer.

Passé ce délai, les offres des groupements d'entreprises seront caduques et il faudra recommencer à zéro ou presque. ❖

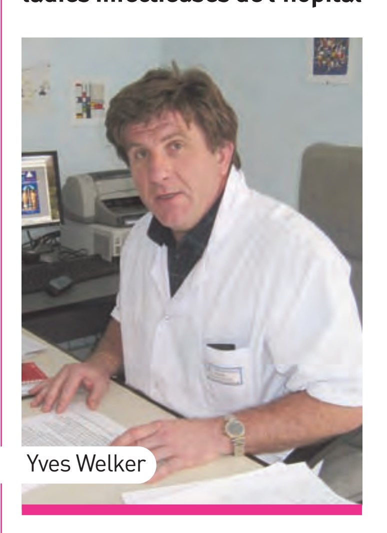

"Entre 2007 et 2010, le déficit de l'hôpital de Poissy Saint-Germain a été ramené de 30 à 14 millions d'euros", souligne Gilbert Chodorge.

UN NOUVEAU PÔLE ASSOCIATIF À L'HÔPITAL DE SAINT-GERMAIN

Personne n'a oublié *Philadelphia*, ce film américain (1993) dans lequel Tom Hanks joue le rôle d'un avocat licencié pour "*faute professionnelle*" parce que malade du SIDA. "*Heureusement, nous n'en sommes plus là aujourd'hui et cette pathologie fait désormais beaucoup moins peur. Mais le respect de la confidentialité reste très important pour les patients*", précise Yves Welker, chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Saint-Germain et vice-présidente de l'association *Ville Hôpital 78*.

Lieu convivial d'accueil, d'écoute, d'information, d'échange sur le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles (I.S.T.), cette association vient justement de quitter la rue Armagis pour emménager en face à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye dans des nouveaux locaux, implantés dans les anciens services de cardiologie et d'obstétrique, qui comprennent des petits salons. "*L'objectif est de mieux garantir la confidentialité de nos échanges avec les quelque 110 patients qui viennent régulièrement nous voir et qui nous font confiance*", souligne Yves Welker.

"*Également partagés par deux autres associations qui jouent elles aussi un rôle social (Le Planning familial 78 et le Relais Jeunes et Familles 78), ces nouveaux locaux communs inaugurés en décembre dernier sont l'occasion de mutualiser les expériences*".


Yves Welker

DEVENEZ INFIRMIER(E)

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/Saint-Germain organise au printemps prochain les épreuves de sélection pour devenir infirmier(e).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 mars.

Contact : 01 39 27 42 91 ou 01 39 27 50 28.

DEVENEZ AIDE- SOIGNANT(E)

La direction de la Solidarité recrute un(e) aide-soignant(e).

Diplôme d'état exigé. Permis B et véhicule indispensable.

Envoyer cv, lettre et photo à l'attention de : Monsieur le Maire (Hôtel de ville / 16, rue de Pontoise – BP 10101 / 78101 Saint-Germain-en-Laye).

Vous pouvez aussi envoyer un courriel à l'adresse : recrutement@ville-saintgermainenlaye.fr

BUDGET 2011

Une montée en puissance des investissements

Présenté au Conseil municipal du 16 décembre par Maurice Solignac, vice-président du Conseil général et premier maire adjoint chargé des finances, le budget 2011 a été voté à la majorité.

Comme l'a souligné Emmanuel Lamy ce budget est résolument "*placé sous le signe de l'investissement*", notamment en faveur des jeunes (avec les crèches des Comtes d'Auvergne et de Bois-Joli, soit 80 berceaux supplémentaires ; le gymnase des Lavandières) et du Bel-Air (avec la métamorphose à venir de tout le quartier de la dalle du centre commercial).

Signe du dynamisme de la Ville, cette politique d'investissement tient aussi compte des exigences du développement durable : du "*Bilan carbone*" de ses activités que la Ville a réalisé en 2010 va naître un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

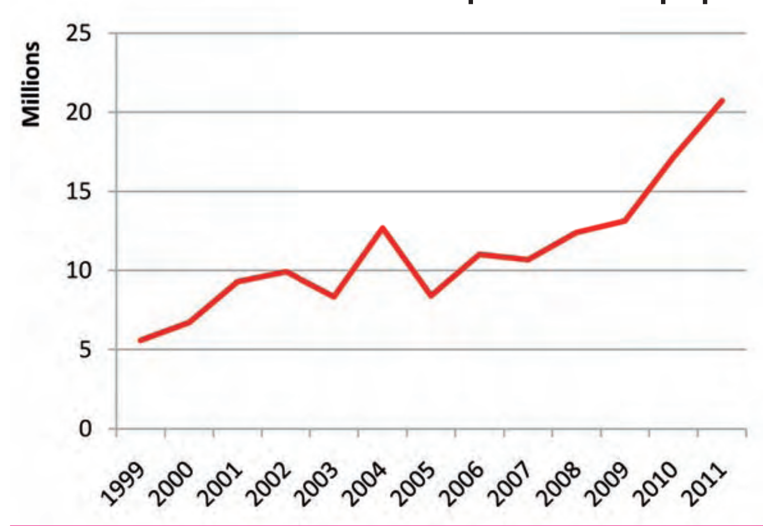
GARDER DES FINANCES SAINES

Pour soutenir cette montée en puissance des investissements en 2011 et les années suivantes, la seule maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement engagée depuis 10 ans ne suffit plus ; et ce, même en exploitant les marges de manœuvre créées avec le désendettement.

À cette augmentation prévue des dépenses s'ajoute une baisse des recettes liée au désengagement très marqué de l'État et des autres cofinanceurs habituels.

Pour garder des finances saines et préserver sa capacité à rembourser les dettes nouvelles, la Ville va recourir à une hausse exceptionnelle et très limitée de la fiscalité locale (+3%). Elle pourra aussi profiter des taux d'intérêt bas actuels pour se réendetter prudemment.

"*Nous tiendrons ainsi nos engagements et, notamment, celui du meilleur rapport qualité de vie / niveau des impôts des Yvelines, voire d'Île-de-France, qui rend notre ville exceptionnellement attractive*", indique Emmanuel Lamy.



Les investissements prévus permettront notamment de financer les dépenses de 2011 pour les projets de transformation de la dalle du Bel-Air (0,9ME), de la nouvelle crèche des Comtes d'Auvergne (3,2ME), du gymnase des Lavandières (1,8ME).

LA RÉACTION DES OPPOSITIONS

Saint-Germain Solidaire a présenté un contre budget 2011, expression d'une "*autre politique*".

Concernant les recettes, compte tenu "*du désengagement de l'État, des baisses des dotations globales de fonctionnement, en prévision de la future intercommunalité et pour maintenir la qualité de services de proximité*", ce groupe politique a reconnu la "*nécessaire évolution de la politique fiscale de la Ville*".

"*L'investissement proposé pour 2011 atteint un niveau tout à fait acceptable et fort honorable en volume*" mais la gauche a regretté le choix de plusieurs opérations non prioritaires à ses yeux et a voté contre.

De son côté, *Ensemble pour Saint-Germain*, qui s'est abstenu, a constaté du "*bon (notamment une reprise des investissements qui ont augmenté de 70% en 4 ans) et du moins bon (les dépenses de personnels)*", tout en soulignant que "*la capacité d'endettement de Saint-Germain est encore large*". ❖

LES CHIFFRES DU BUDGET

Pour 2011, le budget de la Ville s'équilibre en recettes et en dépenses à 83 392 292 euros.
Section de fonctionnement : 57 764 330 euros.
Section d'investissement : 25 627 962 euros.

LES AUTRES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les 255 associations réunies au sein de la Maison des Associations (MAS) peuvent se réjouir. Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la rénovation de ses locaux situés au 3, rue de la République.

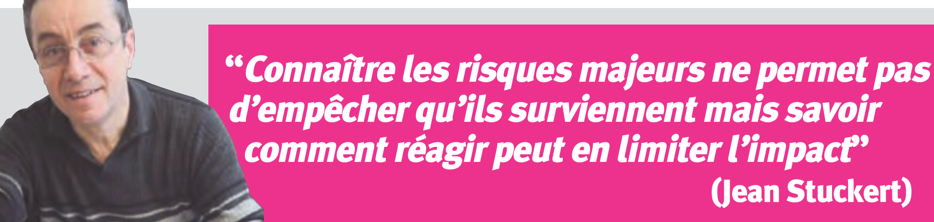
Les derniers travaux, réalisés en 1987, avaient seulement concerné la cour intérieure de l'hôtel particulier et la salle des arts. L'objectif de la rénovation à venir est de faciliter l'accueil du public, d'optimiser l'utilisation des surfaces existantes, dans le respect de la réglementation et d'améliorer l'isolation thermique des locaux.

55 BERCEAUX SUPPLÉMENTAIRES EN CENTRE-VILLE

À quelques mois de l'ouverture de la crèche des Comtes d'Auvergne (rue des Écuyers), le Conseil municipal a approuvé le futur mode de gestion de cet établissement de 55 berceaux situé en plein centre-ville. Comme pour Babylou, la crèche de Gramont qui donne entière satisfaction aux familles, l'exploitation se fera en délégation de service public. Si la réalisation des travaux, la mise à disposition des locaux et l'attribution des berceaux appartient à la Ville, l'installation du matériel pédagogique et l'accueil des familles aux mêmes tarifs et conditions que les autres crèches existantes reviendra à la société retenue.



Les futures crèches des Comtes d'Auvergne (notre photo) et de Bois-Joli vont ajouter 80 berceaux à l'offre de la Ville.



SÉCURITÉ CIVILE

Un document d'information sur les risques

Rares sont ceux qui se demandent "*quels sont les risques majeurs auxquels Saint-Germain peut être confrontée ?*" et "*quelles sont les conduites à tenir, et celles à éviter, en cas de danger ?*". Force est pourtant de constater que le monde entier connaît depuis quelques années des événements climatiques et technologiques inhabituels qui induisent la survenance de risques importants. L'épidémie de grippe A H1N1, le réveil du volcan islandais Eyjafjöll et, en France, la tempête Xinthia, viennent encore de le montrer.

D'où la nécessité de mettre en œuvre, dans le cadre de la législation et dans une logique d'anticipation, une politique de prévention, de gestion et d'information sur les grands risques industriels (transports de matières dangereuses), naturels (inondations, mouvements de terrains) et sanitaires (épidémie).

Outil de sensibilisation et de connaissance, le *Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs* (DICRIM), qui vous sera distribué le 4 février avec le prochain numéro du *Journal de Saint-Germain* et sera également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville (16, rue de Pontoise) et du Centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer), est le premier volet d'un Plan Communal de Sauvegarde actuellement en cours de finalisation. "*Il dresse la liste des risques potentiels identifiés et rappelle les consignes à suivre face à ces derniers*", explique Jean Stuckert, conseiller municipal délégué à la gestion des grands risques.

QUELS DANGERS POTENTIELS ?

Qu'est-ce qu'un risque majeur ? "*C'est un événement potentiellement grave (avec des conséquences lourdes à supporter, de nombreuses victimes et des dommages importants aux biens et à l'environnement) et rare (ce qui amène à l'oublier)*", poursuit Jean Stuckert, "*Il peut avoir diverses causes*" :

▸ **météorologiques :** le grand froid et la canicule mettent la santé en danger, en particulier celle des seniors. Des pluies soutenues pendant plusieurs jours peuvent aussi provoquer des inondations qui seraient très localisées (en bordure de Seine et le long du ru de Buzot).

▸ **naturelles :** des mouvements de terrain dus à un déplacement du sol et/ou du sous-sol sont possibles. Ils concernent principalement, pour les parties urbanisées, le sud-est de la commune et le quartier Saint-Léger/Boulevard de la Paix.

▸ **industrielles :** notamment avec l'usine Seine-Aval du SIAAP (Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) qui est situé au nord de la forêt et traite 70% des eaux usées franciliennes. C'est aussi le cas avec la chaufferie urbaine, située avenue Taillevent, qui produit de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire pour le quartier du Bel-Air, et la blanchisserie industrielle interhospitalière (boulevard Franz-Liszt) qui traite quotidiennement le linge venu d'une quinzaine d'établissements de santé de la région.

Le transport fluvial (sur la Seine) et routier (A 14, RN 13, RN 184, RD 190, RD 284) des matières dangereuses représente potentiellement un risque, comme les canalisations de gaz qui cheminent sous les parties sud et nord-ouest de la ville.

L'usine Seine-Aval du SIAAP qui traite au nord de la forêt les 70% des eaux usées franciliennes fait partie des risques industriels.



POURQUOI UN DICRIM ?

Connaître les risques majeurs ne permet en aucun cas d'empêcher qu'ils surviennent.

Mais la préparation psychologique, matérielle et organisationnelle des services de la Ville et de la population en réduit l'impact.

Le DICRIM n'est pas seulement une source d'informations sur les risques majeurs – qui concernent Saint-Germain-en-Laye comme de nombreuses communes des Yvelines.

Il apporte aussi des connaissances concrètes, simples mais très utiles pour en limiter les conséquences : types et modalités d'alertes, bons réflexes à avoir, contacts importants, sont donnés dans ce document de 24 pages en couleurs.

Lisez-le attentivement et conservez-le dans un endroit connu par tous les membres de votre famille.

"*En cas de crise, chacun à un rôle à jouer*", conclut Jean Stuckert :

- "*le maire en déclenchant le Plan Communal de Sauvegarde ;*
- *la cellule de crise de la Ville en agissant ;*
- *mais aussi le citoyen en respectant toutes les consignes de sécurité, en prévenant les secours et en portant assistance aux victimes*". ❖

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Combien sommes-nous ?

Le recensement de la population, qui permet de collecter de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution du pays, se déroulera jusqu'au 26 février 2011.

Il a lieu désormais chaque année auprès d'une partie de la population. Si vous êtes concernés, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur.

Il sera muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire, et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Il peut vous aider à y répondre et les récupérera une fois remplis.

L'enquête de recensement est préparée et réalisée par la commune. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) organise et contrôle la collecte. La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. ❖



Voici les agents recenseurs qui sont susceptibles de vous rendre visite jusqu'au 26 février.

INSCRIPTIONS 2011-2012

La cloche a sonné le 3 janvier

Les inscriptions scolaires aux écoles pour la rentrée 2011-2012 seront enregistrées du lundi 3 janvier au vendredi 1er avril.

Elles concernent les enfants nés en 2008, pour l'entrée en maternelle et les enfants nés en 2005 pour l'entrée au cours préparatoire (CP).

Les certificats d'inscription scolaire seront délivrés par :

▸ Le Centre administratif (86, rue Léon-Désoyer) : le lundi (de 8h30 à 12h et de 13h à 16h) ; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h30.

▸ La Bibliothèque George-Sand (qui accueille au 44, rue l'Aurore la mairie annexe du Bel-Air pendant la transformation de la dalle du centre commercial) : les mardi et jeudi (de 14h30 à 18h30), mercredi, (de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h), samedi (de 10h30 à 12h30).

N'oubliez pas les pièces suivantes : justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, EDF-GDF ; contrat de location ; promesse de vente, acte de vente) ; attestation d'hébergement ; livret de famille, carnet de santé de l'enfant ; justificatif de garde de l'enfant en cas de séparation ou divorce ; certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé) ; coordonnées de l'employeur des parents, carte famille (à renouveler avant le 30/01/2011) pour bénéficier des réductions carte famille.

Contact : 01 30 87 20 02 ❖

UNE QUESTION SUR LA DISTRIBUTION DU *JOURNAL DE SAINT-GERMAIN* ?

INFO DISTRIBUTION
01 30 87 20 37

590 tonnes de sel ont été déversées dans les rues ces deux derniers mois.

FACE AU FROID, À LA NEIGE ET AU VERGLAS

Une mobilisation jour et nuit

Personne n'a oublié les 10 à 15 centimètres de neige tombés brutalement sur les Yvelines le 8 décembre. Surtout pas les automobilistes qui se sont retrouvés pris au piège dans leur voiture. Ceux qui croyaient à un épisode isolé ont vite déchanté et Saint-Germain-en-Laye a enfilé un épais manteau blanc pendant plusieurs jours.

Pour réduire au maximum la gêne occasionnée pour la circulation des bus, des voitures et des piétons, les équipes du Centre technique municipal ont été à chaque fois immédiatement mobilisées.

Selon une carte de tournée définie dans un plan de salage et de déneigement des routes, et selon les informations fournies par la police municipale qui a pu repérer les "points noirs" grâce aux caméras de vidéosurveillance, trente agents (de l'environnement et de la voirie) se sont relayés jour et nuit pour intervenir et éviter la paralysie de Saint-Germain.

À bord des trois saleuses de la Ville mais aussi à pied, ils ont ainsi déversé quelque 600 tonnes de sel au cours des deux derniers mois. C'est plus que pendant tout l'hiver dernier et la Ville attend aujourd'hui encore une livraison de 200 tonnes qu'elle a pourtant commandées à la mi-décembre.

Là où l'épaisseur des flocons rendait le sel inopérant, c'est un véhicule équipé d'une "lame" pour racler la neige qui a dégagé les voies. Les axes prioritaires (routes principales empruntées par les bus et les véhicules d'urgence, rues en pente, accès pompiers, hôpital…) ont été les premiers traités.

Malgré tous ces efforts, certains d'entre vous, qui n'ont pas vu de saleuse dans leur rue, ont éprouvé un sentiment d'abandon ou d'isolement. Pour que le sel répandu sur la chaussée agisse efficacement, il faut que des véhicules passent régulièrement. Faute d'une circulation suffisante, certaines rues pourtant traitées sont donc restées glissantes.

Force est de remarquer ensuite que les 71 kilomètres de rues de Saint-Germain ne peuvent être salés complètement et simultanément.

Même constat sur les trottoirs dont le déneigement doit, rappelons-le, être assuré par les particuliers (propriétaires ou locataires) concernés selon le code civil.



Au cours des mois de novembre et décembre, 590 tonnes de sel ont été déversées dans les rues de Saint-Germain (ici l'avenue Saint-Fiacre).



Saint-Germain va acquérir une deuxième "lame" qui permet de transformer les camions en chasse-neige.

UNE CELLULE DE CRISE "CHAMOIS FUTÉ"

Cet hiver qui ne "manque pas de sel" n'étant pas le premier (puisque janvier 2009 a été marqué lui aussi par un froid intense et d'abondantes chutes de neige) et probablement pas le dernier, la Ville va renforcer son plan de déneigement et de salage des routes.

C'est pourquoi, le 27 décembre, une réunion animée par Emmanuel Lamy en présence de Pascale Gendron, maire-adjoint chargée des travaux et de la circulation, Jean Stuckert, conseiller municipal délégué, François Lansiart, directeur général adjoint des services municipaux, a permis de réactualiser notre dispositif de déneigement. Parmi les dispositions retenues :

La rue de la Maison Verte, qui assure la liaison entre le quartier du Bel-Air et le centre-ville et qui permet aussi d'accéder à la RN13 sera déneigée en priorité à l'avenir.

En plus des grands axes de circulation, les rues en pente (Pontel, Fourqueux, Lavandières, Sainte-Radegonde, Croix-de-Fer, Raymond-Vidal, Wauthier, Boufflers, Sources) seront prioritaires elles aussi.

Sur les trottoirs, un "couloir" de liaison entre le sud et le nord de la ville sera déneigé pour les piétons.

De leurs côtés, les moyens techniques ont d'ores et déjà été étoffés avec l'arrivée à la mi-janvier d'une quatrième saleuse facilement adaptable sur les camions, puis d'une seconde "lame". Ce dispositif sera déclenché et supervisé par une personne référente.

Comme "*bison futé*", ce "*chamois futé*" sera chargé de coordonner et de diffuser les informations destinées aux automobilistes. ❖



Les mesures pour renforcer le plan de déneigement des routes ont été décidées le 27 décembre au cours d'une réunion animée à l'Hôtel de Ville par Emmanuel Lamy.



VESTIBOUTIQUE

La "vestiboutique" de la Croix-Rouge a quitté le 2, rue Lulli qui accueille désormais les secouristes de la Croix-Rouge (01 34 51 72 75 / permanences tous les jeudis de 19h30 à 21h) pour s'installer au 4, rue Beethoven (à côté du Secours Catholique).

Vêtements, jouets, couvertures et linges de maison dont vous n'avez plus l'utilité sont les bienvenus.

Ouverture :
- **le mardi, de 14h à 17h**
- **le mercredi, de 10h à 16h**
- **le samedi, de 10h à 12h"**

Contact : 01 70 46 64 47.

I LES 22 ET 23 JANVIER I

Vous avez rendez-vous avec les Super-Soldes

C'est parti ! Les soldes ont officiellement débuté le mercredi 12 janvier.

À Saint-Germain-en-Laye, il ne s'agit toutefois que d'un "tour de chauffe".

Signe de leur dynamisme, les commerçants se mobilisent en effet pour organiser, en plus, un week-end de Super-soldes prévu, cette année, les 22 et 23 janvier.

DES HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

Ces jours-là (le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h), les commerçants pourront installer des étalages devant leur boutique et la place du Marché-Neuf sera partiellement occupée par les forains.

Pour tous ceux et celles qui auront pris soin d'aller repérer leurs futurs achats et pour les personnes moins prévoyantes qui cèdent plus volontiers aux achats "impulsion", c'est l'occasion de faire de bonnes affaires. Et n'oubliez pas que, comme toute l'année, la première heure de stationnement dans le parking du Château est gratuite le samedi (les deux premières le dimanche).

Pour favoriser le dynamisme et le développement du commerce, il faut que les automobilistes puissent accéder au centre-ville et trouver une place de stationnement pour se garer correctement. Pour diversifier l'offre de stationnement, une concertation ville-commerçant a été mise en place. ❖



Pour les Super-soldes, vous avez rendez-vous les 22 et 23 janvier.



Le groupe de travail sur "le plan de circulation et de stationnement dans le centre-ville" s'est réuni une première fois le 13 janvier sous la présidence de Philippe Bazin d'Oro, conseiller municipal délégué au commerce.



4 @ POUR SAINT-GERMAIN

Le 14 janvier, à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), Saint-Germain a reçu le prix "Ville @@@@", décerné par *Ville Internet*, label récompensant les communes ayant mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des nouvelles technologies et de leurs usages citoyens.

Saint-Germain a été récompensée pour son site internet et ses applications "citoyens" tels la plateforme "Entre Saint-Germanois", le fil RSS des offres d'emploi, les alertes SMS, le conseil municipal en vidéo...

Nous reviendrons sur cette distinction dans le prochain numéro du *Journal de Saint-Germain*.

I LIGNES DE BUS I

Des améliorations le 17 janvier

Une deuxième vague d'ajustements qui demandaient un délai technique de mise en œuvre plus important a été mise en place le 17 janvier sur *Résalys*, le nouveau réseau de bus desservant Saint-Germain. Conçues pour mieux répondre aux besoins des voyageurs, ces modifications concernent :

- la ligne R1 (du RER au lycée Léonard de Vinci) : ajout d'un service supplémentaire aux heures de pointe du matin (entre 7h50 et 8h10), afin d'obtenir une fréquence de 4 minutes (et non plus 8) dans le sens Bel-Air / RER ;
- la ligne R2 sud : réaménagement des horaires entre 7h30 et 8h dans le sens RER / Lycée International pour que les élèves arrivent plus facilement avant le début des cours le matin à 8h ;
- la ligne R3 : réaménagement des horaires pour améliorer les correspondances (l'attente s'élève à 7 minutes environ contre 25 auparavant), aux heures creuses du matin et de l'après-midi, avec les lignes R1 et R2 à l'arrêt Sainte-Catherine.

Enfin, la Ville étudie la possibilité d'ajouter un nouvel arrêt sur la ligne R2 dans la rue Saint-Vincent afin de mieux desservir les habitants de ce quartier. ❖



Pour mieux répondre aux besoins des voyageurs, de nouveaux ajustements ont été apportés à *Résalys* le 17 janvier.

IMMATRICULATION OBLIGATOIRE POUR LES -50 CM³

L'immatriculation des cyclomoteurs d'occasion de moins de 50 cm³, mis en circulation avant le 1er juillet 2004, est obligatoire à partir du 1er janvier 2011, si le propriétaire veut circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique.

En cas de non-respect, le conducteur est passible d'une amende de 750 euros.

Il est possible de faire immatriculer son ancien cyclomoteur ultérieurement, tout au long de l'année 2011, au moment de l'utilisation du véhicule sur les voies publiques.

Détails de cette réglementation sur le site internet du Ministère de l'Intérieur.

RENOUVELEZ VOTRE CARTE DE TRANSPORT

Les cartes de transport intra-muros doivent être renouvelées depuis le 15 janvier 2011. En raison d'un changement de réglementation du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), ces nouvelles cartes seront valables jusqu'au 31 août 2011.

Délivrées aux retraités de plus de 65 ans, aux pensionnés au titre de l'inaptitude au travail de 60 à 65 ans et aux retraités de 60 à 65 ans non imposables sur le revenu qui résident depuis au moins un an à Saint-Germain, elles permettent de voyager gratuitement sur le réseau urbain de Véolia entre 9h et 17h30.

Si vous êtes concerné(e)s, présentez-vous au Pôle Solidarité du Centre Administratif (86/88, rue Léon Désoyer) : le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.

N'oubliez pas de vous munir des documents suivants :

- un justificatif de domicile attestant la domiciliation sur la commune depuis au moins un an
- une pièce d'identité
- une photo d'identité récente
- votre avis d'imposition 2010 (sur vos ressources 2009)
- votre ancienne carte s'il s'agit d'un renouvellement.

ANNA GROSSET-JANIN, CHAMPIONNE D'EUROPE DE SKI NAUTIQUE (CADETTE)

Elle a tout d'une grande

Ses 14 ans l'empêchent pour le moment de disputer les championnats du monde. Pourtant, en remportant, en 2010, les championnats d'Europe (du 25 au 29 août en Autriche) et de France cadets, qui ont fait suite à ses victoires au criterium international des jeunes en 2009 et aux championnats de France minimes en 2008, Anna Grosset-Janin, qui compte parmi les espoirs du ski nautique français féminin, a tout d'une grande.

Et si le slalom est sa spécialité, c'est une ligne toute droite que cette jeune fille – reçue à l'Hôtel de Ville et félicitée par Emmanuel Lamy le 17 janvier – trace depuis ses débuts dans ce sport.

"*Anna avait 6 ans quand elle a voulu commencer à skier pour imiter son frère Elliot*" [NDLR, vice-champion de France Juniors], se souvient Emmanuel Grosset-Janin, père d'Anna et propriétaire du magasin *Méditerranée Gastronomie*, rue de Pologne, à Saint-Germain.

"*Peu de temps après, on m'a offert un zodiaque en cadeau d'anniversaire et, à partir de là, j'ai entraîné les enfants plusieurs fois par semaine après l'école. C'était des moments extrêmement ludiques*".

De séances joyeuses en compétitions amateurs, il n'y a qu'une vague, que l'enfant franchit sans obstacle. C'est lors de ces challenges que le talent d'Anna est repéré et que ses parents lui proposent d'intégrer un centre d'entraînement. "*Anna a une capacité extraordinaire en situation de compétition. Alors que l'entraînement l'ennuie, elle se dépasse dès qu'il s'agit d'aller décrocher un titre*", poursuit son père.

PRÉPARATION AU CLUB OXYGÈNE

Elle finit donc 2e au *Sillage d'Or* (championnat de France des moins de 10 ans) et truste deux ans de suite le podium aux championnats de France avec 6 bouées d'avance sur la seconde, ce qui est énorme en ski nautique.

Aujourd'hui élève de seconde au cours du Prieuré à Saint-Germain, Anna alterne avec brio ses études (elle a un an d'avance), ses entraînements au club de Nemours (Seine et Marne) avec son entraîneur, Stéphane Miermont, recordman du monde, et au club Oxygène de Saint-Germain-en-Laye, où elle retrouve son coach, Evelyne Soudan, trois fois par semaine depuis deux ans.

Même si elle avoue "*ne jamais se fixer d'objectifs à long terme, juste viser la prochaine compétition*", Anna travaille dur pour être au top aux championnats du monde juniors, qui se dérouleront dans deux ans dans l'hémisphère sud et assure : "*Quand je suis sur l'eau, je ressens une sensation de bien-être et en même temps de stress. Mais je suis toujours dans l'optique de m'améliorer !*". ❖





Cet été, à 14 ans, Anna Grosset-Janin est devenue la championne d'Europe de ski nautique catégorie cadette.

VŒUX D'EMMANUEL LAMY À LA POPULATION

"Confiance dans

"*L'année 2011 commence bien*". C'est par ces mots encourageants qu'Emmanuel Lamy a ouvert la traditionnelle cérémonie des vœux aux Saint-Germanois.

Organisée le 15 janvier au Manège-Royal, elle a eu lieu en présence de Gérard Larcher, président du Sénat et maire de Rambouillet, Michel Jau, préfet des Yvelines, Philippe Court, sous-préfet de Saint-Germain, Pierre Morange, député-maire de Chambourcy, Jacques Myard, député-maire de Maisons-Laffitte, Alain Gournac, sénateur et maire du Pecq, de très nombreux élus locaux, des représentants des services publics et de la société civile, du monde associatif, des autorités militaires et religieuses et les élus du Conseil municipal junior.

RÉOUVERTURE DU CENTRE DE RADIOTHÉRAPIE EN SEPTEMBRE

"Après dix-huit mois d'efforts j'ai le plaisir de vous annoncer une très bonne nouvelle pour notre ville : la réouverture en septembre prochain du centre de radiothérapie à Saint-Germain sous l'égide de l'hospitalisation publique, vient de m'être confirmée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé, Claude Evin.

L'année 2010 vient de s'achever dans la neige et le froid. Combien d'entre nous se sont trouvés bloqués par les épisodes neigeux du mois de décembre, et dans l'impossibilité de poursuivre leurs activités normales ?

J'ai décidé, devant la multiplication de ces épisodes, de renforcer significativement nos moyens d'interventions, en particulier en faveur des quartiers sud de notre ville qui se sont sentis isolés par la neige ; une quatrième sableuse leur sera prioritairement affectée. Je remercie nos personnels : leur mobilisation a été exemplaire sur le terrain.

Une fois de plus, nous avons pu mesurer à quel point la mobilité est essentielle au bon fonctionnement de notre société.

"LA GALÈRE DES TRANSPORTS EN COMMUN N'EST PAS UNE FATALITÉ"

C'est pourquoi j'ai relancé le Collectif des maires des communes traversées par la ligne A du RER que j'avais créé en 2008, avec pour objectif de stopper la dégradation constatée sur cette ligne, et d'accélérer la mise en œuvre des préconisations du "Livre Blanc" que nous avions fait entériner par les pouvoirs publics.

La "galère" dans les transports en commun n'est pas une fatalité, encore faut-il que les autorités en charge du RER, le Syndicat des Transports d'Île-de-France, qui dépend de la Région, la RATP et la SNCF se donnent les moyens de répondre à nos exigences et c'est ce que nous allons leur rappeler. Il n'y aura pas de Grand Paris sans RER fiable !

Je suis heureux de vous annoncer que les 1ères rames à double étage, qui disposeront de 30% de capacités supplémentaires, seront mises en service à titre expérimental avant la fin de l'année : à partir de 2012, elles remplaceront progressivement les rames actuelles, dont certaines remontent à l'ouverture de la ligne en 1972.

En ce qui concerne notre réseau de bus, la prochaine étape pour améliorer le service aux usagers consistera en la mise en place d'un système dynamique d'information des voyageurs qui permettra, aux principaux arrêts, de connaître l'horaire de passage en temps réel des deux prochains bus.

DÉTERMINATION POUR LES CIRCULATIONS DOUCES

À plus long terme, et dans une optique de développement durable, nous comptons sur le tram-train qui circulera sur la ligne de Grande Ceinture pour désenclaver les quartiers sud et ouest de Saint-Germain-en-Laye.

Trouver des solutions d'avenir à nos problèmes de mobilité passe également par le développement des circulations "douces".

C'est en pensant aux piétons, que nous avons créé rue du Vieil-Abreuvoir notre première zone de rencontre où les automobilistes doivent circuler au pas et laisser la priorité aux autres usagers de l'espace public.

Toujours pour favoriser les circulations douces en centre-ville, nous allons ouvrir un parking pour les vélos et les deux roues à moteur, de 290 places, à côté du Château, au cœur du nouveau pôle RER, équipement très attendu car il facilitera considérablement le quotidien de plus en plus d'usagers de la ligne A.

Ainsi se dessinent à Saint-Germain-en-Laye des solutions alternatives à l'automobile. Leur mise en œuvre nécessite détermination et courage car elles suscitent souvent scepticisme et critiques.

Pour autant nous sommes bien conscients que, sous réserve d'un usage mieux maîtrisé en centre-ville, le véhicule individuel restera durablement en grande banlieue un moyen de transport et un outil de travail incontournables.

Ces enjeux forts de mobilité, sur lesquels j'ai souhaité cette année mettre l'accent, seront déterminants pour l'avenir de notre cité.

Ils ne doivent cependant pas faire oublier les résultats obtenus dans tous les secteurs où se déploient nos politiques municipales.

DAVANTAGE DE MIXITÉ SOCIALE

▸ Dans le domaine de la mixité sociale, la ville de Saint-Germain est en avance sur sa feuille de route. Nous en sommes à 18,5% de logements sociaux.

En fin de mandat le seuil des 20% sera atteint au niveau des engagements de programmes de construction ou de réhabilitation.

▸ Notre confiance dans l'avenir se manifeste par un effort sans précédent en faveur des crèches et halte garderies.

Notre capacité d'accueil des jeunes enfants va mieux s'ajuster à la demande des familles avec la création de 80 nouvelles places en centre multi-accueil.

▸ Enfin réjouissons-nous de voir reconnaître la vocation internationale de Saint-Germain avec la décision prise par l'Union Européenne d'installer le centre de contrôle principal de "Galileo", le futur GPS européen, au Camp des Loges.

De même, la décision de l'Association Internationale de Signalisation Maritime, qui fixe la réglementation mondiale pour les phares et balises, de réinstaller son siège dans notre ville, confirme cette attractivité internationale, grâce en particulier au rayonnement de notre lycée international.

Saint-Germain-en-Laye était là en concurrence avec Rotterdam et a pu l'emporter grâce à une aide exceptionnelle de l'État de 1 M€ qui permet à l'AISM de se réinstaller dans de nouveaux bureaux au Bel-Air.



Gérard Larcher président du Sénat (à droite), était à la tribune aux côtés d'Emmanuel Lamy.

L'intégralité du discours d'Emmanuel Lamy est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville (16, rue de Pontoise) et du Centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer).
Retrouvez aussi les voeux du maire sur le site internet de la Ville : www.saintgermainenlaye.fr

l'avenir"

LE RÉVEIL

Quoi de plus normal, à l'aube de cette deuxième décennie du XXIe siècle que de se projeter plus avant vers l'avenir et de réfléchir ensemble à ce que pourrait être Saint-Germain à l'horizon des années 2020 ?

Un bref retour sur les 10 années qui viennent de s'écouler s'impose tout d'abord.

Une croissance démographique retrouvée, notre place du Marché rénovée de fond en comble, Ford installée sur la friche industrielle de l'Institut de Recherche de la SIDérurgie, le redémarrage de la construction de logements sociaux et un niveau d'investissement moyen annuel supérieur de 40% à celui de villes de taille comparable au niveau national, sont le signe de notre nouveau dynamisme. Tout cela a été obtenu en désendettant notre ville.

QUEL SAINT-GERMAIN DANS LES ANNÉES 2020 ?

Et maintenant nous allons tous ensemble imaginer demain, le Saint-Germain des années 2020.

Un forum internet, des interviews, une exposition, mais aussi une étude sur les développements futurs de notre ville et de son territoire – qui est, je le rappelle, le 3e d'Île-de-France par l'étendue derrière Paris et Fontainebleau – alimenteront nos réflexions et nos débats.

Rien ne sera figé, tout sera ouvert et toutes les contributions seront les bienvenues. Nous vous proposerons, pour organiser la réflexion, cinq pistes privilégiées :

▸ La mobilité : nous avons déjà évoqué le tram-train et les circulations douces. Deux autres grands projets vont nous concerner directement : le projet EOLE de prolongement du RER E vers l'Ouest et la future ligne ferroviaire à grande vitesse Paris-Normandie. Le transport fluvial et l'autoroute A 104 seront au cœur du grand projet portuaire que porte Port de Paris au confluent de l'Oise et de la Seine, projet commun à Achères, Saint-Germain et Conflans.

▸ Le territoire : le méandre de la Seine, avec la forêt en son cœur, dessine une unité territoriale propice à un regroupement en intercommunalité et un territoire de projets dans le cadre institutionnel du Grand Paris.

"NOUS VOULONS PLUS QU'UNE SIMPLE INTERCOMMUNALITÉ DE VOISINAGE"

Huit communes préparent cette échéance avec nous depuis plusieurs années. Il s'agit d'Aigremont, Chambourcy, Fourqueux, Le Pecq, Le Port-Marly, L'Etang-la-Ville, Marly-le-Roi et Mareil-Marly.

Les autres communes voisines qui souhaitent réfléchir avec nous à ce que pourrait être une intercommunalité ambitieuse sont les bienvenues. Cette intercommunalité de projet, et non de simple voisinage, devra en effet être d'une taille suffisante, que j'estime à au moins 200 000 habitants, pour faire entendre notre voix dans les Yvelines, aux côtés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

▸ Le développement durable : nous avons la volonté de réduire nos émissions de gaz carbonique et le gaspillage de l'énergie et des matières premières ; c'est pourquoi la municipalité a établi son "bilan carbone" et proposera des initiatives écologiques et citoyennes aux Saint-Germanois dans le cadre d'un plan climat territorial.

▸ Vivre ensemble : nous voulons rendre la ville encore plus agréable avec comme symbole le grand projet de suppression de la dalle du centre commercial du Bel-Air pour lequel une déclaration d'utilité publique va être lancée.

▸ Enfin le développement économique et international : Saint-Germain doit amplifier le mouvement déjà bien lancé pour l'implantation de nouvelles entreprises de haute technologie.

Dès aujourd'hui des perspectives très ambitieuses se dessinent pour les franges ferroviaires, les terrains situés derrière la gare de Grande Ceinture. Sur la moitié environ de ces 4,5 ha nous prévoyons d'accueillir des activités d'avenir et non polluantes, bases d'un nouvel essor économique de notre ville.

FRATERNITÉ

Pour terminer, permettez-moi d'évoquer la belle devise de notre République que j'ai fait inscrire aux frontons de l'Hôtel de Ville et du Centre Administratif.

Si les mots de Liberté et d'Égalité résonnent en nous toujours aussi fort, celui de Fraternité détonne un peu.

Alors que nous avons la chance de vivre dans une des démocraties qui assure le mieux dans le monde actuel la liberté et l'égalité, je vous invite à réfléchir aux valeurs de tolérance et de respect mutuel contenues dans ce mot de fraternité.

Non seulement ces valeurs n'ont pas vieilli mais elles sont plus que jamais indispensables dans nos rapports sociaux au sein d'une société qui évolue rapidement, où l'indifférence envers les autres devient malheureusement la clé de la majorité des comportements.

Un peu plus de fraternité nous permettra de trouver des réponses plus humaines aux adaptations inévitables de notre modèle social, mis à mal par la concurrence internationale.

Pour 2011, je vous propose de faire nôtre cette belle formule du poète libanais Khalil Gibran : "c'est lorsque vous donnez de vous-même que vous donnez réellement". ❖

23e promotion des soleils d'or

PATRICIA LE TANNEUR

Arrivée à Saint-Germain en 1981, Patricia Le Tanneur a débuté son investissement associatif chez les *Petits frères des pauvres,* où elle s'est occupée de personnes âgées. Avec l'association les *Blouses roses*, elle accompagne les enfants malades dans les hôpitaux et avec *Les Chemins de l'éveil*, c'est contre l'exclusion liée aux handicaps qu'elle se bat en aidant enfants et familles à vivre et gérer ces handicaps.

Également investie dans l'association l'*Arbre à pain*, qui apporte une aide alimentaire aux plus démunis et dont elle est aujourd'hui la vice-présidente, Patricia Le Tanneur est aussi la maman de six enfants et une sportive qui porte haut les couleurs du Tennis-club des Loges à l'occasion des tournois inter-clubs.

MARITZA LÉGER



Colombienne de naissance, d'abord interprète de langues française, espagnole et anglaise à la Cour Internationale de Justice de La Haye, Maritza Léger a créé il y a 10 ans avec le soutien du Lycée International, les Virades de l'espoir de Saint-Germain-en-Laye. Cette manifestation, d'ampleur nationale, permet de récolter des dons (55 000 euros en 2010 grâce notamment au partenariat avec l'Estival et la Fête des Loges) pour soutenir la lutte contre la mucoviscidose, maladie génétique la plus répandue dans notre pays. Également administrateur à la Maison des Associations de Saint-Germain, elle est aussi très investie au sein de *L'Arbre à pain*.

RAPHAËL PETITGAND

Ancien professeur de physique et arrière-petit-fils d'Henri Becquerel, Prix Nobel de Physique en 1903, Raphaël Petitgand a le goût des autres. Lorsqu'il s'agit d'accueillir et d'aider ses prochains, sa générosité est sans limite.

Investi par ailleurs dans L'*Accueil des Villes Françaises* de Saint-Germain, dont il est membre du Conseil d'Administration et responsable de l'activité Internet, il aide les nouveaux arrivants à découvrir Saint-Germain, à s'y installer et à s'y intégrer.

Avec son épouse, il héberge régulièrement à Saint-Germain des enfants de pays défavorisés et atteints de malformations cardiaques pris en charge par l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.

CONSTANT RENAUT



Général qui a terminé sa carrière militaire en 1987 à Paris, Constant Renaut a été élu maire-adjoint en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments en mars 1989 puis réélu en 1995. Il a notamment suivi les dossiers de délégations de service public, de la réouverture de la ligne de train de la Grande ceinture et a participé au combat contre le premier projet de tracé de l'A14 qui devait défigurer la terrasse de Le Nôtre.

Actuellement membre du groupe prévention de la commission de circulation et du conseil de quartier Bergette/Debussy, il est aussi très investi à la paroisse de Saint-Germain et s'est engagé dans la gestion technique du son et lumière Par cours et parchemin de l'association "*C'est notre histoire*" et de la Ville, qui fut une exceptionnelle réussite.

IRÈNE VIGNARD

La vie personnelle et professionnelle d'Irène Vignard est toute entière tournée au service des autres. Pendant 10 ans, elle a travaillé au sein des services de la Ville de Saint-Germain-en-Laye avant de rejoindre ceux de Poissy en 1983, où elle a terminé sa carrière en 1993. Engagée au service de la Croix-Rouge française pendant près de 20 ans, elle donne aujourd'hui de son temps pour l'*Établissement Français du Sang* à Saint-Germain qui récolte les dons de sang toutes les deux semaines place du Marché-Neuf.

Enfin depuis 15 ans, elle s'investit dans les activités du centre Saint-Léger si précieuses pour les habitants du quartier et leurs enfants.

REGINA LECOINTE
(SOLEIL D'OR DU MAIRE)



D'origine Allemande, Regina Lecointe est arrivée en France au début des années 70 en France. Enseignante, elle n'a jamais cessé les allers-retours entre Paris et Berlin et a toujours milité pour le rapprochement des peuples et des États sur le continent européen.

En septembre 2001, elle a fondé à Chatou La Maison de l'Europe des Yvelines. Cette association, qui a notamment pour but de sensibiliser le grand public aux enjeux européens, a noué de nombreux partenariats avec les établissements scolaires et avec la Ville de Saint-Germain, où elle s'installera cette année.

AMITIÉ FRANCO-MAROCAINE



Le 27 décembre, Emmanuel Lamy a accueilli à l'Hôtel de Ville Dris Guerraoui, conseiller du Premier ministre marocain. Cette visite, qui s'est déroulée en présence de Fabrice Ravel, conseiller municipal chargé des actions internationales et des relations avec les forces armées, et de Vincent Perrault, conseiller municipal chargé de la communication, a permis d'évoquer l'évolution des liens entre Saint-Germain et le Maroc.

EN L'HONNEUR DE SAINTE-GENEVIÈVE



Le 10 décembre, une messe a été célébrée à l'église Saint-Léger pour fêter Sainte-Geneviève, la patronne des gendarmes. Emmanuel Lamy a ensuite accueilli à l'Hôtel de Ville le colonel de Oliveira, commandant du groupe départemental de gendarmerie des Yvelines. Cette cérémonie qui a réuni la compagnie de gendarmerie de Saint-Germain et le capitaine Charle, son commandant, s'est déroulée en présence d'Alain Gournac, sénateur-maire du Pecq.

55 000 EUROS COLLECTÉS



Bravo à l'association *Vaincre la Mucoviscidose* ! En septembre dernier, les *Virades de l'espoir* qu'elle organise chaque année pour lutter contre cette maladie ont permis de collecter quelque 55 000 euros qui ont été remis, le 16 décembre à l'Hôtel de Ville à Franck Berger, représentant l'association, en présence d'Emmanuel Lamy et des bénévoles.

SOUTIEN AU BÉNIN



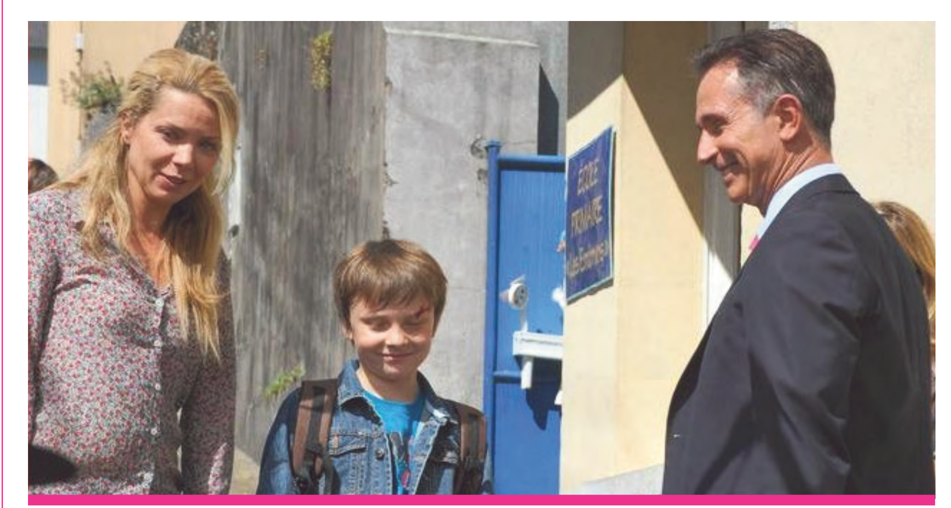
Jeudi 13 janvier, à l'Hôtel de Ville, Aliette de Laleu, Juliette Clicquot et Donatienne de Clippele ont présenté le projet-jeune qui les a conduites en 2010 au Bénin (avec Pauline Faure absente sur notre photo). Ces quatre jeunes filles de l'équipe des Compagnons de Saint-Léger, des Scouts et Guides de France ont ainsi passé un mois dans le village d'Allada où elles ont mené une action éducative, médicale et sociale.

LE TRAVAIL À L'HONNEUR



Lundi 10 janvier, la Ville de Saint-Germain a récompensé les plus fidèles de ses employé(e)s. Tous ont été chaleureusement félicités par Emmanuel Lamy qui leur a remis une médaille. En décembre dernier, c'est l'hôpital de Saint-Germain qui a récompensé ses équipes. La liste de toutes les personnes concernées est consultable sur le site internet de la Ville (www.saintgermainenlaye.fr).

DEUX SAINT-GERMANOIS SUR TF1



En ce mois de janvier, Antoine et Jean-Baptiste Fonck, les deux jeunes comédiens Saint-Germanois, dont le *JSG* a publié un portrait (n°555), ont à nouveau les honneurs du petit écran, en première partie de soirée. Jean-Baptiste était au générique de *Bienvenue aux Edelweiss* diffusée le 3 janvier sur TF1. Antoine apparaît dans la série *Doc Martin* avec Thierry Lhermitte *(notre photo)*.

Le résultat de la demi-finale de la coupe de la Ligue face à Montpellier, qui s'est jouée le 18 janvier, n'est pas encore connu à l'heure où nous imprimons.

DU 28 AU 30 JANVIER À LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Venez voir les meilleurs nageurs

Le 3e meeting Lyonnaise des eaux/CNO, championnat de natation qualificatif, se déroulera les 28, 29 et 30 janvier à la piscine olympique intercommunale (avenue des Loges).

Sébastien Rouault, nageur formé au CNO (Cercle des Nageurs de l'Ouest), champion d'Europe du 1500 m et du 800 m nage libre, en sera l'une des têtes d'affiche.

Le début des épreuves pour les séries se déroulera **vendredi 28 à 15h, samedi 29 et dimanche 30 à 9h**. Les finales seront disputées à 16h samedi et dimanche.

Des équipes tunisiennes, belges, anglaises, israéliennes, allemandes, en tout près de 600 nageurs, viendront se confronter aux meilleurs nageurs français.

Cette compétition, organisée par le Cercle des Nageurs de l'Ouest / Val de Seine et le Cercle des Nageurs de l'Ouest, premier club des Yvelines, est réalisée en partenariat avec la Lyonnaise des Eaux.

Cette filiale de Suez Environnement apporte un soutien financier et matériel au CNO pour cette compétition.

Entrée libre.

http://cno-stgermain.com

Parmi les cinq Saint-Germanois engagés aux championnats de France Jeunes, qui se sont déroulés du 17 au 19 décembre à la piscine Georges-Vallerey (Paris), Igor Dupuis a battu le record de France 15 ans du 200 mètres nage libre, en 1'52"65. ❖

RUGBY

- Dimanche 23 janvier, à Maisons-Laffitte, le MLSGP affrontera Gennevilliers puis Orsay le 30 janvier.
- Dimanche 23 janvier, à 15h, les pôles espoir du Stade Français et du Tarbes Pyrénées Rugby s'affronteront au stade Georges-Lefèvre.
- Classement : l'équipe première, après avoir battu Arras, premier de la poule (17 à 15) et avec 2 matchs de retard, est 4e. L'équipe B est 3e, également avec deux matchs de retard.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le PSG 2e au classement



[Photo : C.Gavelle/PSG.]
La joie de Mamadou Sakho qui a permis au PSG de revenir au score en égalisant d'une superbe reprise de volée à la 16e minute.

Vainqueur de Sochaux 2 buts à 1 le 15 janvier, le Paris Saint-Germain poursuit sa marche en avant. Deuxième avec 34 points à un point du leader lillois, le club commence à rêver du titre de champion de France.

Défaits lors de la dernière journée de championnat avant la trêve sur la pelouse de Nancy (2-0), les hommes de Kombouaré avaient à cœur de se racheter.

Après la démonstration en coupe de France face à Lens (5-1), c'est Sochaux qui se présentait sur la pelouse du Parc. Sous le regard de plus de 30 000 spectateurs, les partenaires de Néné ont dû puiser dans leurs ressources mentales pour s'imposer. Après l'ouverture du score contre le cours du jeu du Sochalien Maïga à la 14e minute, on pouvait craindre le pire. Mais il n'a fallu que 149 secondes au PSG pour revenir au score grâce à un but de Mamadou Sakho.

7 minutes plus tard, Ludovic Giuly profite d'une offrande de Néné pour doubler la mise. Le score n'évoluera pas en deuxième période. Le Paris-Saint-Germain s'offre une 9e victoire de la saison.

À la fin du match, l'entraîneur parisien Antoine Kombouaré se félicitait de ces trois nouveaux points. *"On ne se préoccupe pas de ce que font nos adversaires mais de notre capacité à gagner. C'est ce qui est essentiel pour moi. Il faut féliciter les joueurs."*

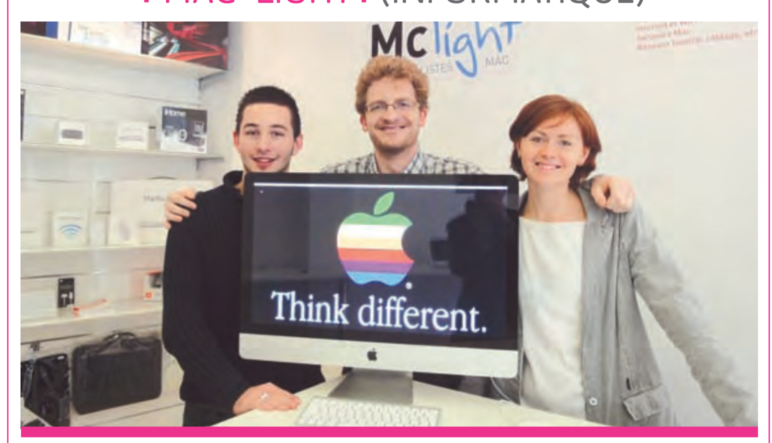
Le 29 janvier, le PSG rendra visite à la lanterne rouge Arles-Avignon. L'occasion d'asseoir un peu plus les ambitions du club.

TOUJOURS EN COUPE DE FRANCE

Les 32es de finale de coupe de France ont vu 10 équipes de l'élite éliminées. Le Paris-Saint-Germain fait partie des rescapés. En dominant Lens 5 buts à 1 au Parc des Princes, le 8 janvier le Paris Saint-Germain s'est ouvert la voie des 16es de finale qu'il disputera sur la pelouse d'Agen, pensionnaire de CFA 2. Un obstacle largement à la portée des partenaires de Claude Makelele. ❖

VOTRE PARTENAIRE APPLE

I MAC-LIGHT I (INFORMATIQUE)



Inutile d'aller forcément au marché pour trouver un spécialiste de la "pomme" ! La preuve avec Mac Light qui est la référence saint-germanoise pour les ordinateurs Apple (Macintosh). De la vente à l'installation en passant par la réparation et la formation, son équipe accueillante et expérimentée répondra à toutes vos demandes.
Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 19h.

I 3, RUE DE LA PAROISSE - 01 30 61 14 64 I

DÉCOR À L'ITALIENNE

I TEMA I (DÉCORATION)



Déco de charme et design italien chez *Tema* où vous trouverez divers objets de décoration (fleurs artificielles, vases, bougies, cadres photo, coussins, petit mobilier…) raffinés et à des prix très abordables. Les collections, pensées dans un esprit cadeaux, allient décoration classique revisitée et contemporaine et sont visibles sur le net sur www.temashop.fr.
Ouvert du mardi au samedi, de 10h30 à 19h.

I 26, RUE DU VIEIL-ABREUVOIR - 01 30 61 07 13 I

ETHNIQUE

I COMME UN MONDE I (DÉCORATION)



Dans sa boutique, *Comme un monde,* Laurence Pasquier a un crédo : le bien-être à la maison. Elle y présente meubles, luminaires, linge de maison, accessoires, bijoux ainsi qu'un espace enfant plein de charme avec linge de lit, gigoteuses et jouets en provenance, comme tous les articles uniques qu'elle rapporte elle-même, d'Indonésie, de Thaïlande, d'Inde, réalisés par des artisans locaux. Ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 19h. Samedi, de 10h à 19h.

I 10, RUE DE L'AIGLE D'OR - 01 39 21 84 03 I

HAUT DE GAMME

I OOXOO I (PRÊT-À-PORTER ENFANTS)



Chez OOXOO (prononcez ouxou), enseigne du groupe français Marese, boutique multimarques haut de gamme (Marese, Repetto, Ooxoo, Teddy Smith), vous trouverez des vêtements pour habiller les bébés et les enfants, de 0 à 14 ans. Ouvert le mardi, de 14h30 à 19h, du mercredi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 19h, le dimanche, de 10h30 à 13h.

I 18, RUE DES LOUVIERS - 01 34 51 47 17 I

EN BREF…

→ *Carreleur-mosaïste*
Guillaume Perrin, carreleur-mosaïste diplômé et créateur d'Opale Entreprise, vous propose ses compétences pour vos travaux de pose de carrelages, faïences, mosaïques, en neuf ou rénovation.
Prestations sur tout intérieur, cuisines, salles de bains, etc…
Garantie décennale.
Devis gratuit.
***Contact :** 06 87 83 80 13 et guillaumeperrin@ymail.com*

EMPLOIS

OFFRES

→ *Restaurant dans Saint-Germain recherche 2 serveuses ou serveurs pour 2 contrats CDI l'un de 12h l'autre de 25h à partir de mi-janvier 2011.*
***Contact :** 06 21 70 73 48*

→ *Famille cherche étudiante sérieuse pour sortie d'école (Giraud Teulon) et garde à domicile de 2 enfants de 3 et 9 ans de 16h30 à 19h30 à partir de mi-mars.*
***Contact :** 06 80 74 18 64 ou 06 99 02 68 68*

→ *Agence Immobilière en pleine expansion recherche Négociateur(trice). Se présenter avec CV + LM. L'Agence de Saint-Germain, 4, place André-Malraux ou contact@agencestgermain.fr*

DEMANDES

→ *Jeune femme, autonome, rigoureuse et organisée, diplômée de l'enseignement supérieur et dotée d'une expérience de plus de 10 ans auprès de dirigeants d'entreprises, recherche un poste d'assistante de direction ou de chargée de mission, à temps plein ou à temps partiel, à Saint-Germain-en-Laye ou dans les communes voisines.*
***Contact :** 06 62 51 88 95 ou 01 39 21 05 16*

→ *Professeur d'Espagnol (langue maternelle) ayant expérience donne cours aux collégiens lycéens et adultes.*
***Contact :** 06 48 87 40 48*

→ *Femme sérieuse cherche à garder des personnes âgées à leur domicile. Très bonne cuisinière, je propose aussi de faire les courses, ménage, repassage et la toilette. Disponible 24h/24 tous les jours si besoin. **Contact :** 06 81 11 72 41*

→ *Cherche quelques heures de ménage et de repassage.*
***Contact :** 01 34 51 96 71 ou 06 23 28 25 31*

→ *Stages et cours intensifs en vue du BAC Français. Prix intéressant/pédagogie dynamique.*
***Contact :** 06 47 28 74 88 (soirs)*

I LA CLEF I

Un week-end pour découvrir plusieurs groupes français

Concerts

La belle ethiq'… label attaq'! À l'heure où la crise du disque, l'hyper-concentration des industries culturelles et la dématérialisation des supports font disparaître disquaires du coin de la rue, labels indépendants et petites salles, c'est l'occasion pour La CLEF de consacrer un week-end à Clapping Music et Born Bad, deux labels de passionnés qui tentent de continuer à vous faire découvrir les bons groupes français d'aujourd'hui ; ceux qui parcourent la France toute l'année, sans jamais passer à la télé.

Deux labels qu'on suit, qu'on adore et qui nous connaissent depuis bien longtemps puisque certains de leurs créateurs viennent de Saint-Germain. À cette occasion, La CLEF a programmé deux concerts avec des artistes de feu *(voir infos ci-dessous)* et une exposition rétrospective composée de sérigraphies, pochettes de disques, affiches, etc.

Soirée Clapping Music - Pop Indé

Vendredi 4 février 20h (12, 10, 7,5 €).

Clara Clara + Yeti Lane + Karaocake. Trio electro pop, bricoleurs de génie, Clara Clara allie habillement claviers rétro et voix naïve sur beats biens tordus ! Une joie infantile qui part tous azimuts et laisse un sourire béat aux lèvres !

Plus dans la mélancolie mais tout autant juvénile, la lo-fi presque 60's de *Karaocake* laisse place à l'imaginaire. La voix de Camille Chambon nous renvoie dans un univers à la *Au Revoir Simone*.

Synthés krautrock et guitares hypnotiques en bandoulière, Yeti Lane joue la carte d'un psychédélisme moderne qui sait ce qu'il doit, autant à Syd Barrett qu'à Kraftwerk ou aux Flaming Lips.

Soirée Born Bad - Punk Rock'n' Roll

Samedi 5 février 20h (12, 10, 7,5 €).

Frustration + The Magnetix + Cheveu. Miroir du malaise ambiant, Frustration nous offre un coup de tête post-punk surenchéri par des baffes new-wave. En live, le groupe s'est forgé une réputation de tueur à gages !

The Magnetix, duo de super-(anti)héros, c'est du rock'n'roll cradingue qui titille les hanches pour swinger dark. Ça fait bouger la tête à s'en faire péter le cou.

Voir un concert de *Cheveu*, c'est comme être allongé sur une plaine avant une attaque barbare.

Un punk electro primitif "jouissivement" malsain qui prend aux tripes et en fait des nœuds !

Jeune Public

Mercredi 2 février, à 14h30 (5 €).

Machine à courts

Ciné-concert tout public à partir de 4 ans. Spectacle suivi d'un goûter maison. Durée : 45 min. Cette nouvelle création de Bertrand Perrin (batteur actuel de Jeanne Cherhal, Florent Marchet, etc.) est destinée à faire découvrir aux enfants des images réalisées grâce aux différentes techniques d'animation. Sur un ton ludique, poétique et léger, six court-métrages (dont certains plusieurs fois primés) nous donnent un point de vue décalé sur le monde qui nous entoure, et ce, tout en musique jouée live par deux musiciens multi-instrumentistes (percussions du monde, piano jouet, scie musicale…). Un ciné-concert pour les enfants, mais pas seulement !

Courts-métrages

Vendredi 28 janvier, à 20h30 (entrée libre) : Paie ton court !

2e édition co-organisée avec l'association COUAC. Le COUAC est un collectif de vidéastes résident à l'année à La CLEF ; il vous propose de partager à nouveau une bonne tranche de cinéma à travers des œuvres de tous bords, pour tous, choisies par des passionnés du genre.

À travers un large éventail de styles, du noir et blanc à l'animation, découvrez et vivez autour d'un verre des moments cinématographiques brefs… mais intenses ! Une tournée qui promet d'être drôle, touchante, triste parfois, ou choquante, mais toujours divertissante.

Et aussi…

Guinche orientale. Le 22 Janvier, à 20h30 : L'Orchestre National de Barbès + Rayess Bek (15, 13, 7,5 €).

Metal. Samedi 29 janvier, à 20h : The Arrs + Black Curtains + In Trails (12, 10, 7,5 €).

Théâtre. Le 31 janvier, à 21h (entrée libre) : Bœuf théâtral par les ateliers théâtre adultes. Extraits de pièces et improvisations gestuelles en musique (méthode des viewpoints). Venez découvrir le travail effectué par les élèves des ateliers théâtre adultes au cours du 1er trimestre.

Spectacle pédagogique. Les 25 janvier, 3 et 10 février, à 10h30 et 14h30 : séances scolaires. Peace & Lobe : spectacle pédagogique de prévention contre les risques auditifs. La CLEF accueille à cette occasion 38 classes de 4e des établissements rattachés au Comité d'Éducation Santé et Citoyenneté de Saint-Germain, en co-organisation avec le RIF (Réseaux en IDF).❖

BRÈVES

Concerts

Le 23 janvier, à 17h, au musée Maurice-Denis (2 bis, rue Maurice-Denis): Trio Pigaglio (flûte, violon et harpe) pour fêter les 30 ans du musée.

Le 28 janvier, à partir de 19h30, au Pavillon Henri IV (19, rue Thiers) : Francis Lalanne "En toute intimité", avec Caroline Gaudfrin au piano. Le chanteur présente un spectacle – dont il a déjà donné plus de 1000 représentations – mêlant chansons et textes parlés tirés d'œuvres immortelles de Ferré, Brel, Brassens, Gainsbourg, Bécaud… Dîner, spectacle et cocktail : 95 e/personne. Renseignements et réservations au 01 39 10 15 15.

Le 29 janvier, à 16h, salle Jacques-Tati (12 bis, rue Danès-de-Montardat) : concert des jeunes compositeurs (fondation Yamaha pour la musique).

Le 30 janvier, à 17h, au temple de l'Eglise réformée (1, avenue des Loges) : Venise et l'Italie baroque (Vivaldi, Pergolese, Campra, Scarlatti), par l'ensemble vocal Plein Chant et le chœur et l'orchestre de chambre d'Etampes, sous la direction de Rodolphe Gibert. Places : 23 € et 18 € tarif réduit. Réservations à L'Univers du Livre et au 06 18 67 23 36.

Le 30 janvier, à 18h, au château du Val (route forestière de Brancas) : flûte et cordes (trios et quatuors) Mozart et Rossini.

Rencontre dédicace

Le 21 janvier, à 14h30, à la Bibliothèque pour Tous (4, rue de Pontoise) : Vincent Borel, pour "Antoine et Isabelle", récompensé en septembre dernier par les prix Page des libraires et bibliothécaires et Laurent-Bonelli/Virgin Megastore.

Auditions au Conservatoire à rayonnement départemental (3, rue du Maréchal-Joffre)

Le 28 janvier, à 18h30 : violoncelle

Le 31 janvier, à 18h30 : violon

Le 2 février, à 18h30 : alto

Danse

Une milonga se tiendra le 22 janvier, de 18h à 22h30, salle des arts (3, rue de la République), avec DJ Katia Alferova. Expo-vente de chaussures de tango importées d'Argentine, démonstration de danse, buffet, vin argentin... Entrée : 10 €. D'autre part, les cours du lundi ont repris. Deux niveaux sont proposés : intermédiaire, de 19h30 à 21h et débutants, de 21h à 22h30.

Sur la route du chocolat

Mercredi 9 février : conférence-projection à l'auditorium Debussy sur la découverte de la graine de cacao, puis dégustation d'une pâtisserie au chocolat dans le salon de thé "Chez Alice".

Tarif unique : 20 euros (règlement à l'avance). Réservation obligatoire. Rendez-vous à 14h15 à l'Office de tourisme (38, rue au Pain). Contact : 01 30 87 20 63 et info@ot-saintgermainenlaye.fr

Activités enfants et familles

T'Cap culture est une entreprise Saint-Germanoise qui organise des sorties culturelles - service clé en main - dans le cadre d'activités extra-scolaires pour les enfants et pour les familles.

www.tcapculture.fr

Jusqu'au 29 janvier, à la bibliothèque multimédia : "*Parlez-moi du Bel-Air*", exposition de photos d'Elaine Vallet sur le quartier du Bel Air. Mardi et vendredi, de 12h à 19h, mercredi et samedi, de 10h à 18h. Entrée libre.

I EXPOSITION I

L'insertion par l'art

La Mission Locale de Saint-Germain et des communes avoisinantes, qui permet aux jeunes de trouver ou retrouver un emploi, expose, au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer), **du 24 janvier au 14 février**, la fresque réalisée par sept d'entre eux.

Ces jeunes, accompagnés par l'artiste Georges Papazoff, ont travaillé sur différents thèmes : la connaissance de soi, la confiance, la confrontation à des exigences professionnelles, la construction d'un projet personnel au sein d'un groupe...

Une dynamique d'insertion, également soutenue par le Rotary et le Lions Club de Saint-Germain, qui les a fortement aidés à rechercher puis, pour la grande majorité, à trouver un emploi.

▶ Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le samedi, de 9h à 12h30. Vernissage lundi 24 janvier, à 16h30. ❖



I À L'UNIVERSITÉ LIBRE I

Liszt, le cosmopolite

En janvier :

▶ **Le 24 :** Cycle Histoire, Sciences et Littérature : *Voltaire, historien,* par Sylvain Menant, Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV).

▶ **Le 25 :** Cycle Chances et difficultés de la démocratie : *Les catholiques et la démocratie en France : l'inculturation et ses limites*, par Jacques Prevotat, Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Charles-de-Gaulle (Lille III).

▶ **Le 27 :** Cycle L'Europe et la Méditerranée : *Les villes-ports et le commerce interméditerranéen contemporain*, par Bernard Dezert, Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV).

▶ **Le 28 :** Cycle Conférences Générales : *Histoire des tremblements de terre*, par Jean-Paul Poirier, Membre de l'Académie des Scien-ces, Institut de Physique du Globe.

▶ **Le 31 :** Cycle Les Balkans : *Les conflits religieux dans l'Europe des Balkans*, par Traian Sandu, Professeur agrégé en histoire détaché à l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris III).

En février :

▶ **Le 1er :** Cycle Chances et difficultés de la démocratie : *La construction de l'Europe et ses incidences sur la souveraineté nationale*, par Paul Thibaud, Ancien Directeur de la revue *Esprit*.

▶ **Le 4 :** Cycle Romantisme et musique : la génération 1810 (Schumann, Chopin, Liszt). *Liszt : Le cosmopolite*, par Serge Gut, Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV). ❖

À L'OFFICE DE TOURISME

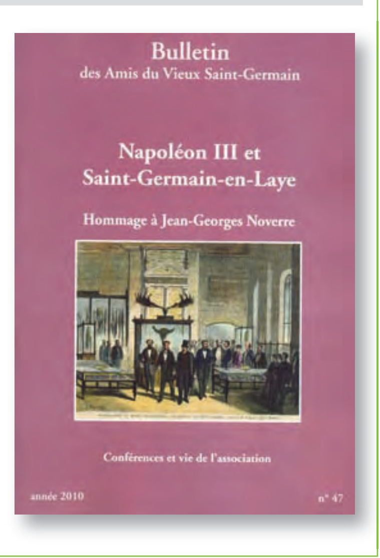
Conférences projections
▶ Samedi 22 janvier : Marie-Madeleine à travers les arts.
▶ Samedi 29 janvier : Sciences et curiosités à Versailles.
▶ Samedi 5 février : Saint-Simon, le mémorialiste (1675-1755).
Rendez-vous à l'Office (38 rue au pain) à 14h15.
Début de la conférence à 14h30.
Tarif plein : 8 euros. Tarif réduit : 7,5 euros.
Réservation au 01 30 87 20 63
ou au info@ot-saintgermainenlaye.fr

LES AMIS DU VIEUX SAINT-GERMAIN

▶ Bulletin : Le 47e *Bulletin des Amis du vieux Saint-Germain* est paru, sous le titre, cette année, de "*Napoléon III et Saint-Germain-en-Laye - Hommage à Jean-Georges Noverre*".

Regroupant conférences et activités de l'association, ce bulletin est en vente au MAS (3, rue de la République) et sur le site www.amisvieuxsaintgermain.org, au prix de 18 euros.

▶ Visite : vendredi 21 janvier, promenade-conférence d'une journée à Sèvres et Ville d'Avray.



COMME EN ECOSSE

Samedi 29 janvier, l'association des *Amis du jumelage Saint-Germain-en-Laye / Ayr* (Ecosse), convient adhérents et personnes extérieures au traditionnel "Robert Burns supper".

Au menu, outre le traditionnel haggis (panse de brebis farcie), le dîner sera précédé et suivi de chants et danses écossais, de bag pipers (cornemuses) et d'une tombola. Ambiance festive assurée !

Rendez-vous à 19h au collège Marcel-Roby (5, rue de la Rochejaquelein). Tarif : 33 euros (adhérents) et 43 euros (extérieurs). Inscription et renseignements : 01 39 73 73 73.

STAGES DÉCOUVERTES CULTURELLES

Comme chaque année, la Ville propose, pour les vacances de février, des stages de découvertes culturelles, qui se dérouleront du 21 au 25 février.

Ceux-ci sont gratuits, encadrés par les éducateurs et animateurs de la Ville et s'adressent aux Saint-Germanois des classes de CE2 à CM2.

La thématique retenue cette année est "*Les arts culinaires*". Ateliers cuisine, jeux de piste et arts de la table seront proposés aux jeunes, dans la limite de 24 places et pour les créneaux suivants : 9h30 - 12h ou 14h - 16h30.

Les enfants sont autorisés à participer à un seul stage.

Inscriptions à l'Hôtel de Ville (16, rue de Pontoise) : samedi 5 février (10h-12h), mardi 8 février (18h-20h) et mercredi 9 février (18h-20h). Aucune inscription par téléphone, courrier, courriel ou télécopie.

Renseignements : 01 30 87 22 45.

BRÈVES

→ *Solidarité*
*Les Exubérants, troupe de théâtre amateur et la ville de Saint-Germain, s'associent pour aider les associations DYS des Yvelines, regroupant Avenir Dysphasie (trouble spécifique du langage), APEDA (dyslexie) et DMF (dyspraxie) en proposant une représentation de "Chat en poche", de Georges Feydeau, **le 21 janvier, à 20h30**, salle Jacques-Tati (12 bis, rue Danès de Montardat). Tarif : 15 € et 10 € pour les jeunes et les familles. Une partie des recettes de la soirée sera versée à ces associations.*
Réservations sur avenir.dysphasie@wanadoo.fr ou au 01 34 51 28 26.

→ *Expo-vente*
*▶ **Jusqu'au 31 janvier,** Anaïse Nolan relieur et restaurateur de livres anciens (8, rue Jouy Boudinville), présente "Escapades autour du livre", une exposition-vente d'oeuvres originales de maîtres d'art et autres artisans d'art (écaillistes, graveur héraldiste, calligraphe, sculpteur dinandier (façonnage du cuivre par martelage), tourneur sur bois, forgeron d'art, orfèvre, marbreur dominotier (papier marbré), nacrier, verriers, coutelier d'art, créateur d'automates, tourneur sur bronze, plumassière, gainier d'art et doreur, tailleur et graveur sur cristal).*

→ *Débat de société*
***Le 23 janvier, à 10h**, chez Paul (65, rue de Pologne) : "Autour du G20". Entrée libre contre une consommation.*

→ *Biographie*
Racontez votre vie pour vos descendants... C'est ce que propose le Saint-Germanois René Crozet qui recueille votre témoignage et le traduit par écrit en étroite collaboration avec vous et sous votre contrôle, sous forme de mémoires ou de biographie. Si l'expérience vous tente, contactez l'auteur au 01 74 13 40 67.

→ *Conférences*
*▶ **Le 25 janvier, à 14h**, aux Pôles-Ateliers (43, rue de Paris) : "Qu'est-ce que la modernité en peinture ? Manet et les impressionnistes", par Christine Sourgins.*
*▶ **Le 3 février, à 20h30**, salle Jacques-Tati (12 bis, rue Danès de Montardat) : "Jesus et la loi, du baptême aux tentations - une lecture juive des Evangiles : Luc 3 et 4", par Raphaël Draï, professeur à l'université d'Aix-Marseille. Entrée libre.*
*▶ **Le 3 février, à 19h,** au musée Maurice-Denis : histoire des collections, le musée d'hier à demain.*
*▶ **Le 3 février, à 20h30**, aux Pôles-Ateliers (43, rue de Paris) : le dépassement de l'impressionnisme : Cézanne, Van Gogh, Gauguin et les Nabis, par Christine Sourgins.*

→ *Café-Philo*
Le 2e dimanche matin de chaque mois, les amoureux du débat d'idées philosophiques se rencontrent chez Paul (65, rue de Pologne), au 1er étage, à 10h. Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire. La participation des jeunes est souhaitée et une vingtaine de personnes peuvent être accueillies. Entrée libre contre une consommation.

→ *Café-rêves*
Le 8 février, à 20 h, à l'Hôtel du Coq, 45 Bvd de la Paix à Saint-Germain-en-Laye. Contact :
christiane-riedel@wanadoo.fr

ANNULATION **Certains artistes, tel Sansévérino, ne pouvant être présents pour le concert "*Carte blanche à Marcel Azzola*" (22 janvier, à 20h45 au TAD), ce spectacle est annulé.**

JUSQU'AU 27 FÉVRIER À L'ESPACE VERA

Les collections municipales s'exposent

2011 va vous faire voir du pays. Du "Paysage", plus exactement, puisque c'est autour de ce thème que se décline la nouvelle exposition des collections municipales, présentée jusqu'au 27 février à l'Espace Vera. Pour rendre compte de ce formidable patrimoine et de sa valorisation, *Le Journal de Saint-Germain* a rencontré Agnès Virole, responsable des collections municipales.

Le Journal de Saint-Germain. - *Chaque année, la Ville propose une thématique autour des collections municipales. Quelle est celle choisie pour 2011 ?*
Agnès Virole. - Nous présentons une quarantaine d'œuvres sur le thème du paysage, datées essentiellement du XIXe siècle.
Ce sont à la fois des vues panoramiques inspirées de la peinture hollandaise, des paysages dits historiques construits selon la vision idéale de L'Arcadie de Virgile, des représentations pastorales, des vues de ruines, des peintures de marine ou encore le reflet d'une nouvelle vie moderne.
Au XIXe siècle, le paysage est un sujet à part entière, contrairement aux siècles précédents où le paysage n'était que la composante d'un sujet anecdotique.
La peinture représentée sur l'affiche, "Le chemin creux", de Georges Michel, surnommé le Ruysdael français, montre ainsi la vue panoramique d'une plaine d'Île-de-France, inspirée des paysages hollandais. Il se dégage du ciel et des nuages, une lumière et une atmosphère particulièrement intenses.

Le Journal de Saint-Germain. - *D'où viennent les œuvres qui composent les collections municipales ?*
Agnès Virole. - Le noyau principal provient du legs, en 1872, de Louis-Alexandre Ducastel pour la Ville, en vue de la création d'un musée.
Regroupées en grande partie par son père, à la fin du XVIIIe siècle, les collections, de nature encyclopédique, sont diversifiées par leur époque et leur typologie. Ceci constitue un atout, une force, car cela nous permet de décliner de nombreux thèmes.
Après les expositions consacrées à "L'Escamoteur attribué à Jérôme Bosch", "Paul et André Vera", "La restauration des collections" et "L'Art religieux", sur une totalité d'environ 5000 œuvres, il nous reste encore beaucoup à montrer !

Le Journal de Saint-Germain. - *Monter de telles expositions nécessite un gros travail en amont…*
Agnès Virole. - Il faut passer par de nombreuses étapes. Tout d'abord, celle concernant la gestion des œuvres, avec leur inventaire et leur informatisation en vue d'une mise en ligne sur la base nationale des collections publiques des musées de France, baptisée "Joconde".
Parallèlement, il faut procéder à l'étude de ces œuvres, en faisant appel à des chercheurs et des scientifiques en vue de l'élaboration d'une publication. Puis il y a la conservation et la restauration, phase incontournable avant la présentation au public.
Enfin, et c'est la partie visible de l'iceberg, il y a les expositions et leurs animations.

Le Journal de Saint-Germain. - *Quel public visez-vous ?*
Agnès Virole. - La Ville souhaite ouvrir les collections aux publics de proximité les plus larges, qu'il s'agisse des scolaires, des jeunes, des handicapés, comme nous l'avons fait l'an dernier avec succès en présentant "L'Escamoteur" aux mal-voyants.
Notre objectif est d'organiser une exposition par an ainsi que des visites pédagogiques, en partenariat avec l'Office de tourisme.

Le Journal de Saint-Germain. - *Le musée municipal est-il souvent sollicité pour des prêts ?*
Agnès Virole. - En 2010, trois prêts importants ont été demandés : une trentaine de dessins et de gravures pour l'exposition "Henri IV" du Musée d'Archéologie nationale; le "portrait peint de Philippe, duc d'Orléans", de Juste d'Egmont, encore visible dans l'exposition "De Poussin à Rubens" au Musée Jacquemart-André, à Paris enfin, une partie de notre apothicairerie est à Versailles pour l'exposition "Sciences et curiosités", qui se tient jusqu'au 27 février.
En 2012 et à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Claude Debussy, une bonne partie des collections de la Maison Claude-Debussy sera montrée dans la rétrospective prévue à l'Orangerie, à Paris. Car il ne faut pas oublier que la Maison Debussy possède également un fonds très riche !


Le chemin creux, (première moitié du XIXe siècle), tableau de Georges Michel, reflète le goût pour les paysages, en vogue dès la fin du XVIIIe siècle.

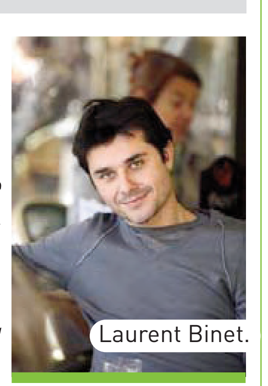
Jusqu'au 27 février, à l'Espace Vera (2, rue Henri IV). Ouvert du mercredi au vendredi, de 14h à 19h, samedi et dimanche, de 15h à 19h. Entrée libre.

AU THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS

Mardi 25 janvier, à 20h45 : *Vers toi terre promise*, de Jean-Claude Grumberg, Molière 2009 de l'auteur et Prix de la critique 2009 pour la meilleure création. Durée 1h30.
Vendredi 28 janvier, à 20h45 : *The King's singers*. Durée : 1h30 avec entracte.
Dimanche 30 janvier, à 15h30 : *Le mal de mère*, de Pierre-Olivier Scotto. Durée 1h30.
Jeudi 3 février, à 14h et 20h : *Train de nuit pour Bolina*, de Nilo Cruz. (À partir de 10 ans). Durée : 1h.
Samedi 5 février, à 20h45 : *Ballet Jazz de Montréal*. Durée 1h30 avec entracte.
Salle Tati
Mercredi 26 janvier, à 14h30 : *Mondes animés* : ciné-théâtre (à partir de 6 ans). Durée : 1h.
Mardi 1er février, à 20h45 : *Journal d'un curé de campagne*, de Georges Bernanos. Durée 1h10.
Renseignements au 01 30 87 07 07 et sur www.tad-saintgermainenlaye.fr

À LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA

Samedi 22 janvier, à 16h, ne manquez pas la rencontre avec Laurent Binet (notre photo), animée par Marc Lequenne, en partenariat avec La CLEF. Né en 1972 à Paris, Laurent Binet publie son premier livre en 2000 "*Forces et faiblesses des muqueuses*", suivi de "*La vie professionnelle de Laurent B*". Il reçoit le prix Goncourt du premier roman pour HHhH en mars 2010.
Samedi 29 janvier, à 16h, conférence autour du thème : "*L'écriture féminine chinoise du XXe siècle à nos jours*", dispensée par Jin Siyan, professeur des universités, directrice du département d'études chinoises.


Laurent Binet.

CINÉ-CLUB

Mardi 1er février, à 20h, au C2L (25, rue du Vieux-Marché), le film "*Love Actually*", de Richard Curtis (à partir de 10 ans), comédie romantique dont l'intrigue se situe à la veille de Noël, à Londres, sera projeté à l'occasion de la Saint-Valentin, dans le cadre du ciné-club, le premier de cette année 2011. Durée : 2h10.
Entrée : 5 euros.

APPEL À CANDIDATURE

Pour la 3e édition du *Printemps des Poètes* à Saint-Germain, qui aura lieu samedi 12 mars, sur la place du Marché-Neuf, le service Jeunesse et Sports de la Ville recherche des artistes dans tous les domaines ayant trait à la poésie et aux mots (slam, chant, musique, théâtre, littérature, poésie, etc...). Le thème national choisi cette année est "*D'infinis paysages*". Pour poser votre candidature, adressez par mail un dossier comprenant : une biographie de votre groupe, une description de votre numéro et une fiche technique de vos besoins (ampli, micros, etc...).
Rens. auprès de la direction jeunesse et sport au 01 30 87 22 45 ou 06 72 02 72 43.

LA SOUCOUPE

Le plein de nouveautés

En janvier :

Jeudi 13, de 14h à 17h : permanence de Mme Usquin, conseillère au logement de la ville de Saint-Germain.

Vendredi 21, à 19h30 : soirée thématique en collaboration avec le *Relais jeunes et familles 78* "*Les parents face aux enfants : faut-il toujours être unis ?*"

Samedi 22 : concert "Orchestre national de Barbès" à La CLEF, à 20h30. Tarif individuel 3€. Tarif famille 7€. Tout public.

Mercredi 26 : ciné-théâtre jeune public et en famille "Mondes animés", salle Jacques Tati, à 14h30. Tarif individuel 2,5€. Tarif famille 6€. À partir de 5 ans. Durée 1h.

Samedi 29 : Soirée familles / repas du partage (amener un plat sucré et un salé), à 20h, à La Soucoupe. Tout public.

Samedi 29 et dimanche 30, de 10h à 18h : braderie (dans les locaux situés sur la dalle du Bel-Air).

En février :

Mercredi 2 : ciné-concert jeune public et en familles "*Machines à courts*", à La CLEF, à 14h30. Tarif individuel 2€. Tarif famille 6€. À partir de 4 ans.

Nouveautés :

Cours d'anglais pour débutants : lundi 14h/15h ou mardi 19h/20h.

Cours d'arabe par l'association Mosaïque : mercredi 19h30/21h30.

Ateliers parents enfants le mercredi matin : venez partager un temps ludique et convivial avec vos enfants : ateliers manuels, balnéothérapie, sorties au spectacle, atelier de théâtre, danse, cirque, sport ou bébé gym… Vos idées et envies sont les bienvenues !

Vous pouvez venir toute la matinée ou sur un groupe, de 9h30 à 11h ou de 11h à 12h30. L'entrée est libre, il faut juste être adhérent.

Renseignements auprès de Stéphanie Boquet.

Ateliers enfants le mercredi après-midi : pour les p'tits bout'choux de 4 à 6 ans, ou pour les plus grands qui n'ont pas d'activités le mercredi après-midi, nous les accueillons entre 13h30 et 17h30 dans la grande salle de La Soucoupe. Au programme : jeux, ateliers manuels, ateliers d'expression artistique, sport…

… Et atelier de musicothérapie avec l'IME "*Les Chemins de l'éveil*". Projet monté entre l'IME et La Soucoupe. Les enfants partageront un moment autour de l'éveil musical et de la découverte d'instruments, de chansons, de comptines…

Et toujours d'actualités :

Soirée thématique pour les parents une fois par mois.

Réunions d'habitants pour préparer la programmation du centre social.

Ateliers adultes : gym, cuisine, français, informatique, club créateur.

Soirées et sorties familles (voir programmation).

Permanences : point écoute, assistantes sociales, mission locale, écrivain public, logement

Club ados et l'alsh. ❖

UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU MAS

Parce qu'accompagner les collégiens et lycéens dans leurs devoirs n'est pas toujours simple, l'association Temp'O Jeunes a bâti une méthode basée sur l'estime de soi, la motivation et une technique de travail adaptée à chaque personnalité.

Des bénévoles, formés à la méthode Temp'O Jeunes proposent donc des solutions aux élèves mais donne également des clés aux parents désirant s'occuper eux-mêmes des travaux de leurs enfants.

Si cette méthode vous intéresse, un parcours personnalisé parents (les 24, 31 janvier et 7 février, de 13h à 16h) et un stage jeunes (les 14, 15 et 16 février, de 10h à 13h), se dérouleront dans les locaux de Temp'O Jeunes, au 1, avenue des Loges. Renseignements sur www.tempojeunes.com et au 06 60 64 21 11.



LIBRES OPINIONS

Union pour Saint-Germain

L'expression de nos ambitions

Le vote du budget est le moment décisif de notre vie communale car c'est la décision qui nous permet de transformer nos paroles en réalités financières et en actes par son vote individuel et solennel.

C'est à l'unanimité que notre groupe a voté ce budget, proposé par notre Maire, que j'ai eu l'honneur de présenter.

L'année 2011 s'annonce sous un jour meilleur, et donc comme une année de sortie de crise. Cependant les dotations que nous recevrons de l'État seront en baisse pour notre ville afin de contribuer au légitime retour à l'équilibre des finances publiques de notre pays.

Le budget de la Ville répondra toutefois aux attentes des Saint-Germanois. Nous maintiendrons l'adage : veiller à ce que chaque Euro dépensé soit un Euro utile. L'évaluation de nos actions permettra d'accroître notre efficacité.

Oui, grâce à ces règles essentielles de bonne gestion, nous sommes fiers de constater que notre ville figure en bonne place dans le palmarès des 40 villes les mieux gérées et les moins imposées de France, selon les économistes du journal "Challenges". Cette reconnaissance est un réel encouragement et doit venir clore toutes polémiques…

L'investissement bénéficiera d'un effort sans précédent. De 1995 à 2001, nous avons réalisé une moyenne annuelle de 7,3 Millions d'Euros de dépenses d'équipement ; de 2002 à 2008, ce montant s'est élevé à 13,9 M€ et de 2009 à 2014, la trajectoire vertueuse de l'investissement nous propulsera à 18,7 M€ par an.

Dans cette perspective de fort accroissement de nos investissements, nous maintiendrons une fiscalité raisonnable. L'ajustement nécessaire de 3%, que nous serons amenés à proposer, ainsi que l'accroissement de nos besoins d'emprunt ne trouveront de justification que dans la concrétisation des ambitions que nous portons pour notre Ville.

Nous ne transigerons pas avec elles.

Maurice Solignac, 1er maire-adjoint
Vice-président du Conseil général des Yvelines
Visitez notre blog : http://unionpoursaintgermain.com
Rendez-vous également sur www.facebook.fr à la page "Emmanuel Lamy".

Ensemble pour Saint-Germain

Budget municipal : du bon et du moins bon !

Le conseil municipal du 16 décembre 2010 a permis d'examiner le budget primitif de notre commune pour l'année à venir, alors même que l'année 2011 marque la mi-mandat pour la majorité en place.

Rappelons tout d'abord que le budget de la ville dépasse les 83 millions d'euros avec 57 millions d'euros de budget de fonctionnement et 27 millions d'euros de budget d'investissement.

Ces chiffres clés posés, quelles sont les grandes lignes du budget 2011 présentées lors de la séance du 16 décembre dernier ?

Comme nous le réclamions depuis trois ans déjà, les dépenses d'investissement atteignent enfin en 2011 un niveau à la hauteur de nos besoins et de notre position dans le département. Rappelons cependant et à nouveau que sur la décennie passée, de 2000 à 2009, soit dix ans de budgétisation, le niveau de ces mêmes dépenses d'équipement a été en moyenne inférieur aux villes comparables. Mieux vaut tard que jamais donc ! Réjouissons-nous dans un premier temps que le budget primitif 2011 prévoit 21 millions d'euros de dépenses d'investissement, même si la nature de certains investissements peut faire débat. Ces dépenses seront financées en grande partie par l'emprunt, ce que nous demandions depuis plus de 3 ans !

Côté dépenses de fonctionnement, celles-ci ont augmenté de 6.5% entre 2005 et 2010, et ce en dépit d'efforts réels de rationalisation et de maitrise des couts d'énergies. Là où le bât blesse c'est sur les charges de personnels, lesquels ont augmenté de 3 millions d'euros en quatre ans en même temps que les effectifs de la mairie ! Curieux paradoxe à la française que de voir l'Etat réduire ses effectifs et les collectivités, dont la nôtre, opérer en sens inverse !

En synthèse donc, du bon et du moins bon !

Arnaud Pericard, Béatrice Bruneau Latouche, Jean-Pierre Quemard, Corinne Legrand, Jean- noël Blanc
www.ensemble poursaintgermain.fr

Saint-Germain solidaire

Tout s'accélère au Sidru

Après 3 ans de déni de la part du président du Sidru (Emmanuel Lamy, maire UMP de Saint-Germain), nos alertes depuis 2007 sur la dette de ce syndicat intercommunal sont tristement confirmées :

- Le Sidru cherche enfin à renégocier deux contrats traités avec les banques Natixis et Depfa. Selon nous, ces opérations sont contraires à la circulaire d'encadrement en vigueur lors de leur signature (en 2007). Ces contrats doivent donc être annulés sans coût pour les contribuables.

- Cette négociation entraîne des frais de conseils juridiques, de 140 000 euros en 2010

- Le Sidru a pris une provision pour risque de 800 000 euros

- Suite à nos alertes, la Chambre Régionale des Comptes a débuté un examen de la gestion du Sidru

- L'Agefi, puis de nombreux médias, ont repris nos informations sur cette dette à 100% toxique et les pertes bien supérieures à celles des milliers d'autres collectivités également touchées

- Selon nos estimations le coût d'annulation de ces contrats atteint 68 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit 320 € par habitant. C'est ce qu'il faudrait payer si l'exécutif du Sidru n'obtient pas de concession des banques. Cette hausse vertigineuse montre bien le caractère spéculatif de ces contrats.

Pour vous informer vraiment (et non pour lire le reportage de désinformation publié dans le numéro du 17 décembre de ce 'journal') :

- Les taux à payer mis à jour en continu : www.saintgermainsolidaire.fr/change et www.saintgermain solidaire.fr/-change2

- Notre dossier : www.ps.saintgermain.over-blog.org/categorie-10223679.html

- Notre compte Twitter dédié : www.twitter.com/Empunttoxique

Pascal Lévêque, Nicole Frydman, Emmanuel Fruchard, Blandine Rhoné

MARIAGES

PAR CHRISTINE USQUIN
SAMEDI 6 NOVEMBRE



Mathilde Julin
Edouard Schoell

PAR ARMELLE DE JOYBERT
SAMEDI 4 DÉCEMBRE



Nelly Selly
Emmanuel Augé

PAR XAVIER LEBRAY
SAMEDI 11 DÉCEMBRE



Barbara Quintin
Fabrice Albina

NAISSANCES

- Jean-Benoît Tardieu
- Lilou Picard
- Lilawadee Laval Renvoisé
- Jacob Lebon
- Nathan Roux Rayssac
- Valentin Guine
- Victoire Lemaire
- Valentin Aublet
- Maxime Ramiere
- Marius Pèrez
- Enzo Brebion
- Marie Linnenberg
- Eliaz Quatreveau
- Capucine Lebossé
- Thelma Valla
- Quentin Rattanavan-Tsai
- Lucia Avellaneda Soteras
- Freddie Lowe
- Sarah Labidi
- Damien Filipovitch
- Emma Vardanyan
- Jules Triboulot
- Léna Triboulot
- Léa Morsel
- Lison Tranchinsu
- Marie-Alazaïs Petit--Medvedev
- Ivan Foulon
- Gaston Venot
- Clémentine Sérès
- Eléna Deshors
- Maxence Fix
- Timothée Renard
- Camille Catrice Benonge
- Pauline Le Noan--Dieudonne
- Théo Schornstein
- Lyla Thibault
- Oriane Amekoudi

DÉCÈS

- Denise Henner
- Daniel Knobloch
- Pierre Dubus
- Maurice Van de Velde
- Albert Gloaguen
- Robert Saint-Laurens
- André Kohler
- Alain Nithart
- André Laumonier
- Marie Courbier
- Françoise Ruiz Sala
- Jean Billot
- Solika Cohen
- Andrée-Maggie Hébert
- Bernard Müller
- Paul Ivanoff
- Claude Geeraerdt
- Charles Melato
- Maria Pantano
- Patrice Suard
- David Nagy
- Jeannine Pontet
- René Cohen
- Marie-Thérèse Fossey, veuve Curan
- Jeanne Sintès veuve Bégou
- Marie-Louise Gaumont, veuve Foesser
- Jean-Claude Vassaux
- Robert Quet
- Geneviève Cordier
- André Mustiere
- Louis Rousillon
- Guy Lavaud
- Marta Mullor

NOCES D'OR

CLAUDINE ET GIUSEPPE BRUNO



Le 18 décembre, Emmanuel Lamy a chaleureusement félicité Claudine et Giuseppe Bruno qui ont fêté leurs cinquante ans de mariage à l'Hôtel de Ville.

NOCES DE DIAMANT

JACQUELINE ET CLAUDE VELLEY



Le 8 janvier, à l'Hôtel de Ville, le maire de Saint-Germain a également eu le plaisir de célébrer les soixante ans de mariage de Jacqueline et Claude Velley.

AGENDA

DISPARITIONS

MADELEINE DAVIN

Madeleine Davin nous a quittés le 10 janvier dans sa 91e année. Originaire du Cher, elle est arrivée en 1945 à Saint-Germain.

Femme dévouée, altruiste et efficace, elle s'est investie pendant de très nombreuses années pour la Maison de la Famille (Association Générale des Familles), notamment pour le vestiaire et la braderie. Madeleine Davin s'est également beaucoup mobilisée en faveur du jumelage entre Saint-Germain et Aschaffenburg.

Mariée à Robert (un ancien conseiller municipal), dont elle a eu quatre enfants (Christiane, Marie-Hélène, Jean-Paul, Philippe), elle a été Soleil d'Or de la Ville en 1988 et a reçu l'Ordre national du Mérite en 2003. ❖


Madeleine Davin

LYDIE BLANCHON


Lydie Blanchon

Lydie Blanchon est décédée le 30 décembre à 88 ans. Arrivée à Saint-Germain il y a soixante ans, elle était connue et appréciée pour ses qualités humaines et son tempérament optimiste. Au cours de sa vie qu'elle a toujours tournée vers les autres, elle a apporté son soutien aux malades de l'hôpital et aux personnes en difficulté à travers notamment l'association *Les Petits Frères des Pauvres*.

Elle était mariée à Michel (décédé en 1979) avec qui elle avait eu deux enfants (Annick et Pascal). ❖

Le Journal de Saint-Germain présente ses condoléances à leur famille et à leurs proches.

INSTALLATION

CAROLINE ROELANDT
Expert en Chrono-nutrition®
ouvre son cabinet au :
21, rue Saint-Léger
78 100 Saint-Germain-en-Laye
Contact : 01 39 21 79 36 ou 06 08 76 32 07

VENDREDI 21 JANVIER

Débat à 14h30 : Yves Lemaire, proviseur du Lycée International, les professeurs Lavabre et Sullerot ainsi que les élèves de l'atelier scientifique de bioéthique, proposent un débat autour du thème : "*La procréation post-mortem : donner la vie après la mort*", à l'amphithéâtre du château du lycée (contact : 01 39 10 94 41 ou 42).

LUNDI 24 JANVIER

Et jusqu'au 14 février : la Mission locale de Saint-Germain et des communes avoisinantes expose au Centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer) une fresque composée par sept jeunes. Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; samedi, de 9h à 12h30. Vernissage le 24, à 16h30.

VENDREDI 28 JANVIER

De 13h à 18h (et de 10h à 18h le 29 janvier) : 35e édition du Salon adrep enseignement supérieur 2011 à l'espace Champerret (Paris 17e) qui est destiné aux 15/20 ans pour les aider à choisir leurs études (contact : 01 43 20 03 39).

SAMEDI 29 JANVIER

De 9h à 13h, à la Maison des Associations (3, rue de la République) : 6e forum des langues organisé par les parents d'élèves FCPE (Fédération des Conseils des parents d'Élèves) de Saint-Germain et de sa région pour donner des informations sur les projets linguistiques et interculturels destinés aux enfants (contact : 01 39 76 93 89 et 06 81 83 58 23).

Jusqu'au 29 janvier, à la bibliothèque multimédia (jardin des Arts) : "*Parlez-moi du Bel-Air*" : exposition de photos d'Elaine Vallet. Mardi et vendredi, de 12h à 19h ; mercredi et samedi, de 10h à 18h. Entrée libre.

De 9h à 17h30, au Centre 8 (8, rue de la Porte de Buc), à Versailles, l'association Valentin Haüy organise une journée sur le thème "*quels loisirs quand on est malvoyant ou non-voyant ?*". Sont prévus la projection d'un film en audiovision, des témoignages de sportifs déficients visuels et de nombreux stands (contact : 01 39 50 75 20).

VENDREDI 4 FÉVRIER

Parution du *Journal de Saint-Germain*.

De 9h à 16h, sur la place de la Victoire : campagne d'information sur le passage à la télévision tout numérique qui aura lieu à Saint-Germain le 8 mars prochain. L'objectif est d'aller à la rencontre des téléspectateurs pour accompagner les plus néophytes face à ce changement technologique qui s'annonce.

QUESTIONS - RÉPONSES

REMERCIEMENTS

Le soir du 8 décembre dernier, plusieurs personnes, “naufragées” des routes enneigées, ont été accueillies au gymnase du Cosec où elles ont pu se restaurer et passer la nuit. L’une d’entre elles, habitante du Chesnay, qui a bénéficié de ce service d’urgence mis en place par la Ville, nous fait part de ses remerciements.

Mme B.R.

“Je fais partie des personnes hébergées au gymnase du Cosec, le 8 décembre dernier, suite aux intempéries. Je tiens à remercier la Ville et toute l’équipe municipale pour l’efficacité et la gentillesse de l’accueil qui nous a été réservé.


Le 8 décembre, au Cosec, Jean Stuckert, conseiller municipal (debout, premier à droite), discute avec les “naufragés” de la route.

Compte tenu des diverses informations relatées un peu partout, je pense avoir été grandement favorisée en la circonstance”. ❖

QU’EST-CE QU’UNE “ZONE DE RENCONTRE” ?

La rue du Vieil-Abreuvoir est désormais “zone de rencontre”, comme il est indiqué sur le panneau qui marque l’entrée de cette rue. Pourtant, de nombreux automobilistes continuent d’emprunter cette voie en roulant assez rapidement, au grand dam des piétons et des cyclistes qui, pourtant, ont la priorité.

Pourriez-vous redéfinir ce que signifie “zone de rencontre” ?

M. O.L.



Un panneau placé à l’entrée de la rue du Vieil-Abreuvoir indique la zone de rencontre entre piétons, cyclistes et automobilistes.

La rue du Vieil-Abreuvoir, désormais reconfigurée en “zone de rencontre” donne d’abord la priorité aux piétons (autorisés à circuler sur la voie), puis aux vélos (qui peuvent circuler à double sens), enfin aux voitures, dont la vitesse est limitée à 20 km/h.

Les contrôles pour la bonne application de ces règles vont être renforcés. ❖

QUI FAIT QUOI POUR LES SDF ?

Depuis quelques semaines, des Sans Domicile Fixe s’abritent à nouveau au pied des escalators de la gare du RER. Il est très rare que ces personnes n’aient pas connaissance des établissements pouvant les accueillir. Certains d’ailleurs ne souhaitent pas s’y rendre et on ne peut les y obliger. C’est le département (Conseil général) qui a la charge d’héberger les personnes en grande précarité.

Dans ce but, un numéro, le 115 (que l’on peut joindre 24 heures sur 24 et 365 jours par an), est à la disposition du public pour proposer des hébergements dans l’un des centres du département.

▶Deux structures se trouvent à Saint-Germain :

Le Centre d’accueil d’urgence ou Maison Verte, géré par l’Armée du Salut (10, rue de la Maison Verte).

Contact : 01 39 21 85 18

Le foyer du Grand Cormier (cité Croix Saint - Simon).

Contact : 01 39 12 72 20

Si le 115 n’a plus de place disponible, le Centre communal d’action sociale (CCAS) peut contribuer au financement de quelques nuits d’hôtel après étude et en relation avec une assistante sociale du département.

La maraude de la ville va au contact des SDF en partenariat avec les services sociaux institutionnels (en particulier les assistantes sociales du Conseil général) et des associations telles que la Croix Rouge ou *Les Vernes* (association de prévention spécialisée co-financée par la Ville et le Conseil général). Plusieurs associations contribuent également à l’accueil des plus démunis pour d’autres types d’aides, telles que l’*Arbre à Pain* pour des aides alimentaires, le Secours catholique, l’AGF… sans parler de nombreux bénévoles qui s’impliquent spontanément.


Certains “sans domicile fixe” refusent d’être hébergés dans les établissements d’accueil et on ne peut les y obliger.



JE M’ABONNE AU JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

J’ai quitté Saint-Germain-en-Laye et je souhaite toujours suivre l’actualité de la ville.

☐ JE DÉSIRE RECEVOIR LE JOURNAL DE SAINT-GERMAIN PENDANT 1 AN SOIT **20 NUMÉROS AU PRIX DE 40,50 EUROS**.

Je joins mon règlement de 39,80 euros par chèque postal ou bancaire à l’ordre de la Régie centralisée Ville et je l’adresse au *Journal de Saint-Germain* Service Abonnements - Hôtel de Ville - 16, rue de Pontoise - B.P 10 101 - 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex.

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Téléphone (facultatif) ______ Signature

Noël 2010 d'ici et d'ailleurs

Si certains rendez-vous sont immuables, tels la messe à la Ferme des Noyers ou le repas des *Petits Frères des Pauvres*, pour 2010, Saint-Germain avait aussi décidé d'innover avec des animations telles des manèges sur la place Porcaro, un conte pyrotechnique place du Marché-Neuf ou une Fête de Noël internationale au Manège Royal...

NOËL AU BEL-AIR



Après un spectacle donné à l'école Jean-Moulin, une distribution de chocolats par le Père Noël et un chant interprété par les membres du conseil municipal junior, les enfants du quartier ont participé à un atelier de fabrication d'accessoires de Noël, sous le regard de leurs parents et d'Emmanuel Lamy, samedi 18 décembre.

LE TRAIN DU PÈRE NOËL



Tiré par des rennes, le manège du Père Noël, ainsi que *L'Age de glace* et le petit train, les trois manèges installés du 18 décembre au 2 janvier sur la place Porcaro, en remplacement du marché de Noël, ont ravi enfants et parents.

NOËL SOLIDAIRE



Pour fêter Noël, Les Petits frères des pauvres organisent, le 24 décembre, un repas pour les personnes qui souffrent de solitude, de pauvreté, d'exclusion ou de maladies graves. De nombreux bénévoles de l'association ont participé à ce repas.

NOËL À LA FERME DES NOYERS



Comme chaque année, la communauté portugaise de la ferme des Noyers s'est réunie le 25 décembre, à la chapelle Notre-Dame de la Lumière, pour célébrer une messe où, selon la tradition, hommes et femmes viennent en procession durant le dernier chant, baiser les pieds d'un poupon à l'effigie de Jésus. Emmanuel Lamy était présent pour ce moment de ferveur.

PYROTECHNIE SUR NEIGE !



Samedi 18 décembre, sur la place du Marché-Neuf, les courageux qui ont bravé froid et neige ont assisté à un magnifique conte pyrotechnique. Intitulé *Les couleurs de Noël*, il était l'une des nouveautés de ce Noël 2010.

NOËL INTERNATIONAL

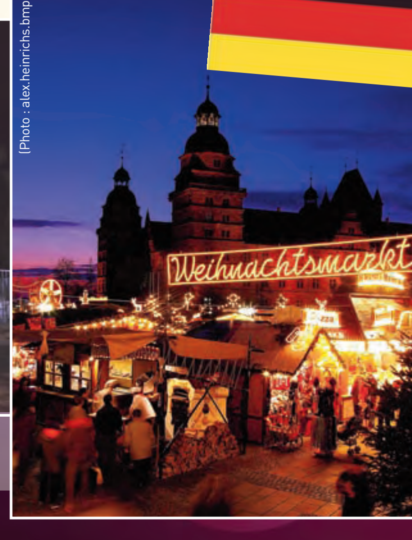


C'était l'une des nouveautés 2010. La Fête de Noël internationale, qui s'est tenu samedi 11 décembre au Manège Royal, a réuni expositions de crèches, ateliers d'art floral, de décorations de Noël, chorales (ici celle de la Sainte-Lucie), contes... du monde entier.

Et dans nos villes jumelles...







(Photo : alex.heinrichs.bmp.)



De gauche à droite : Ayr (Ecosse), Konstancin (Pologne), Aschaffenburg (Allemagne), et Winchester (États-Unis), la fin de l'année donne aussi lieu à des illuminations et animations.

(© photosoup - Fotolia.com)